inforespace

ufologie phénomènes spatiaux

revue semestrielle n° 79

novembre 1990, 19e année

EDITORIAL

Cher membre,

Que vous devez être impatient d'avoir de nos nouvelles !

Fidèle depuis plusieurs années déjà, ou nouvel abonné convaincu par les événements des derniers mois, vous vous demandez sans doute comment les choses évoluent, que s'est-il passé vraiment, que fait la SOBEPS ? Questions légitimes, et réponses bien difficiles à donner souvent.

En cette fin d'année, un an après que la vague ait vraiment démarré à Eupen, nous avons environ 1100 dossiers d'observation dans nos cartons. Il s'agit de cas signalés par lettre ou téléphone, parfois directement à un enquêteur. Un tiers de ces témoignages a fait l'objet d'une enquête. Plus de trois cents cas sont donc prêts à être publiés et, paradoxalement, à peine quelques-uns d'entre eux ont pu être lus dans ces colonnes. Dans le même temps, d'autres revues étrangères (Lumières Dans La Nuit, OVNI-Présence, Flying Saucer Review, Mufon UFO Journal, UFO-Nyt, etc...) ont largement fait écho aux observations belges, souvent à partir de nos propres documents ou informations.

Certains nous ont reproché de nous faire ainsi "griller". Plutôt que le complexe de la priorité, il y a surtout le risque de publier n'importe quoi, sans vérification sérieuse. La politique de la SOBEPS est ambitieuse et par conséquent contraignante. Depuis un an, le siège de la SOBEPS est devenu une ruche bourdonnante. Parfois quelques dizaines de lettres par jour, de multiples et longs coups de téléphone, des rendez-vous avec des journalistes ou des collaborateurs, etc... Et tout cela en n'oubliant pas que cela reste une activité bénévole, et que chacun d'entre nous conserve une activité professionnelle fort exigeante.

Il est ainsi un fait indéniable: la SOBEPS a dû "gérer" la vague en essayant de perdre le moins d'informations possibles (ou engranger le plus de témoignages, ce qui revient au même), faire preuve de diplomatie entre les intérêts divergents de la presse, des militaires et des ufologues, et malgré tout songer à sa survie et à son développement en réunissant des fonds suffisants.

Grâce au mécénat de la firme liégeoise ZEUS, nous disposons aujourd'hui d'un ordinateur qui nous permet de mieux traiter les problèmes administratifs et de mettre au point la revue. De plus, la somme recueillie par vos dons pour l'informatique a permis l'acquisition d'une imprimante laser. La revue est intégralement réalisée grâce à ce nouveau matériel.

Pour mieux vous faire connaître les informations dont nous disposons, nous avons décidé de modifier nos formules d'abonnement pour l'an prochain. Tout d'abord, il y aura trois numéros imprimés d'INFORESPACE, et nous renonçons à SOBEPS-Flash. Le premier numéro sera publié au début du printemps 1991, un deuxième suivra à la fin des vacances, et le troisième est prévu pour la fin de l'année. Nous publierons l'an prochain plusieurs dossiers importants en liaison avec les observations des derniers mois:
- les exceptionnelles journées des 4, 11 et 24 décembre 1989, avec la reconstitution des trajectoires probables et de multiples observations rapprochées;
- l'affaire du 30 mars 1990 à Ramillies avec l'intervention des F-16 et l'analyse de la bande vidéo radar où un contact avec un éventuel OVNI apparaît;
- l'analyse d'une photographie de l'objet triangulaire, un document exceptionnel lui aussi et absolument inédit;

Pour faciliter votre choix de cotisation, nous avons là aussi simplifié les choses en ne vous proposant plus que deux formules:

A. la cotisation de membre d'honneur, qui vous permet d'aider la SOBEPS par une contribution financière plus importante. Seule cette formule donne droit à une carte de membre. Outre les trois numéros de notre revue, nous vous offrons cette année, en guise de cadeau pour vous remercier de votre aide particulière, une revue de presse des principaux et meilleurs articles publiés sur la vague tant en Belgique qu'à l'Etranger: il s'agit d'un document d'environ 50

pages reliées avec une couverture plastifiée, et qui est exclusivement réservée à nos membres d'honneur (ce dossier ne sera jamais mis en vente dans notre service librairie).

B. la cotisation ordinaire, bien sûr, qui donne seulement droit aux trois numéros d'INFORESPACE.

Au chapitre des projets pour cette année 1991, sous réserve qu'il n'y ait pas d'observations massives nouvelles qui prendraient alors le meilleur de nous-mêmes, il y a la sortie possible d'un ouvrage traitant de l'ensemble de cette vague, avec les principaux cas, bien sûrs, mais aussi une description des moments les plus forts de la vie de la SOBEPS à cette époque, et de sa collaboration avec les milieux officiels, la Gendarmerie et l'Armée. Ce sera aussi l'occasion de faire le point, de manière critique, sur les diverses hypothèses avancées pour interpréter ces OVNI.

Un autre projet qui nous tient à coeur est d'organiser deux grandes réunions publiques réservées à nos membres (et à leurs amis). Elles se tiendront, l'une à Bruxelles, l'autre à Liège, et ce sera pour vous l'occasion de nous poser toutes les questions que vous voudrez, les plus indiscrètes puissent-elles être. Il va sans dire que vous serez directement prévenus du calendrier de ces conférences.

Alors, voilà ! L'année la plus exceptionnelle que la SOBEPS ait vécue depuis sa création va s'achever. Qui peut prédire ce que sera celle qui vient ?

Mais notre plus cher souhait est de pouvoir la passer en votre compagnie. Il est toujours difficile pour un Président de venir quémander, au terme d'une année, la bienveillance de ses affiliés pour qu'ils règlent sans tarder leur nouvelle cotisation. C'est pourtant ce que je fais en vous invitant à payer sans tarder votre quote-part pour 1991. Avec peu de moyens, nous avons réussi, c'est du moins notre fierté, à assurer une plus grande crédibilité à l'étude des OVNI. La SOBEPS est devenue l'interlocuteur privilégié de tous ceux qui veulent s'informer sur les OVNI en Belgique. C'est cette fabuleuse aventure que nous vous offrons de partager avec nous. D'avance nous vous remercions pour votre confiance renouvelée. Avec nos meilleurs voeux pour l'année nouvelle.

Michel BOUGARD

Président

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS

En 1991, nous vous proposons trois numéros de la revue INFORESPACE d'environ 48 pages (les numéros 80, 81 et 82) aux conditions suivantes:

	Belgique	France	Autres pays
Cotisation de Membre d'Honneur	**1250 FB**	**230 FF**	**1400 FB**
Cotisation ordinaire	**850 FB**	**160 FF**	**950 FB**

Nous rappelons que seule la **cotisation de Membre d'Honneur** donne droit à une carte de membre. De plus, exceptionnellement cette année, tous ceux qui choisiront cette formule de cotisation recevront comme **cadeau un dossier d'environ 50 pages reliées** (avec couverture plastifiée) qui constitue une revue de presse complète **des meilleurs articles parus** tant en Belgique qu'à l'Etranger sur la vague belge.

Afin de soulager notre secrétariat, indiquez clairement la formule choisie dans la case "communication" de votre bulletin de versement ou de virement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74, B-1070 Bruxelles, ou à son compte bancaire n° 210-0222255-80. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, par transfert bancaire (frais à votre charge) ou par EUROCHEQUE.

RENCONTRE RAPPROCHEE DU PREMIER TYPE DANS LE HAINAUT

Nuit sombre, nuageuse et pluvieuse en Hainaut... On est le 22 novembre 1989 à 20 h 15 à la sortie du village de Forest entre Tournai et Frasnes. Depuis leur voiture, M. et Mme Dupuis viennent d'avoir l'attention attirée par une forte luminosité venant de derrière une boulangerie appartenant à un groupe de quelques maisons isolées. Le couple voit alors apparaître au-dessus d'une maison à une vingtaine de mètres de lui, un engin muni de trois larges phares disposés en triangle équilatéral *(fig. 1)*. Le bâtiment, de grandes dimentions, baigne dans une lumière intense. M. Dupuis, au volant de sa voiture, freine, gare sa voiture sur le bas-côté et arrête le moteur. Il distingue une masse sombre et triangulaire portant les trois phares sur sa base. L'objet a une envergure d'une dizaine de mètres. Entre les spots, on distingue une coupole assez large. A l'arrière, une excroissance en forme de tube est visible. Les phares émettent de puissants faisceaux conique de lumière jaunâtre très intense éclairant totalement la maison. Lentement, l'objet passe au-dessus du toit et se dirige vers la route.

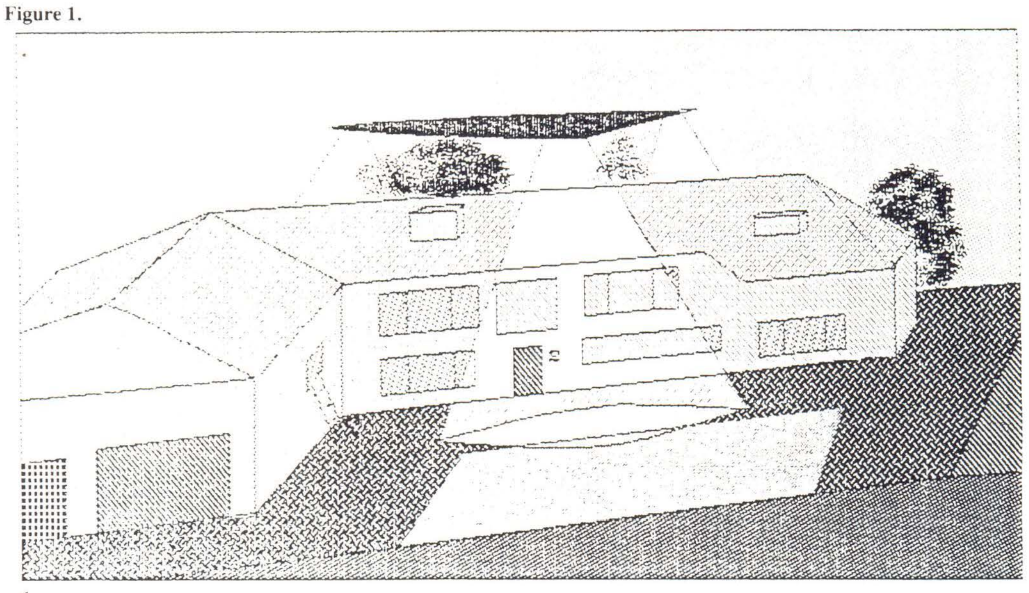
M. Dupuis sort de sa voiture et s'approche prudemment de l'endroit où l'engin va traverser la route. Brusquement, à l'aplomb de la route, celui-ci descend de un ou deux mètres et émet une flamme rouge teintée de bleu sortant du tube arrière. Simultanément, M. Dupuis entend un léger sifflement. A ce moment, l'objet est à moins de dix mètres du témoin et vole à environ cinq mètres au-dessus de la route. Le témoin ne perçoit aucun bruit, excepté le léger sifflement. Il ne ressent ni chaleur ni souffle d'air. Les faisceaux éclairent fortement le sol *(fig.2)*.

L'engin poursuit sa trajectoire d'ouest en est, traverse la route et, rasant un champ en pente, se dirige vers une ligne électrique de haute tension qui se trouve à environ 300 m de la route *(fig. 3)*. Soudain, avant que l'engin n'y arrive, M. Dupuis perçoit un mouvement à travers la coupole et voit une forme blanche. Il fait de grands signes avec les bras et brusquement l'objet cesse d'être visible, comme si les phares s'étaient brusquement éteints. M. Dupuis attend quelques minutes dans l'espoir de revoir le mystérieux engin, en vain...

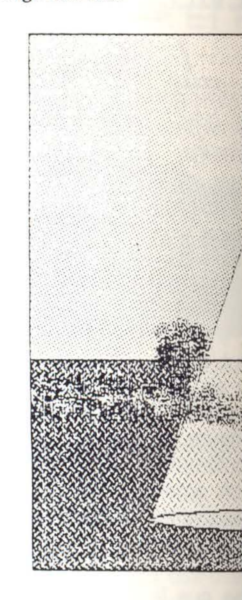
Pressée d'arriver à destination, son épouse lui demande de repartir, ce qu'il fait, et ainsi prend fin cette étrange rencontre. L'observation a duré cinq à six minutes en tout... Cela aura pourtant semblé une éternité pour les deux témoins !

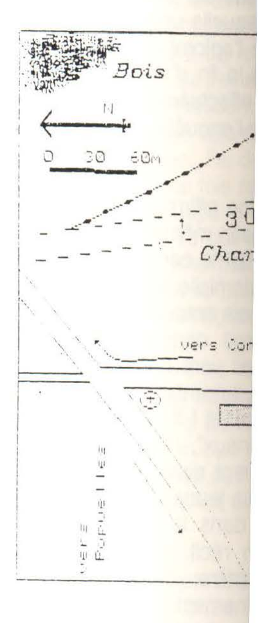
Cet événement aura des conséquences sur la vie de ceux-ci. En effet, M. Dupuis souffre

Figure 1.



Figures 2 et 3.





depuis ce moment de
et son épouse a fait
veuse deux mois après

Ce texte se base sur le
très remarquable enqu
SOBEPS par M. Jean-M

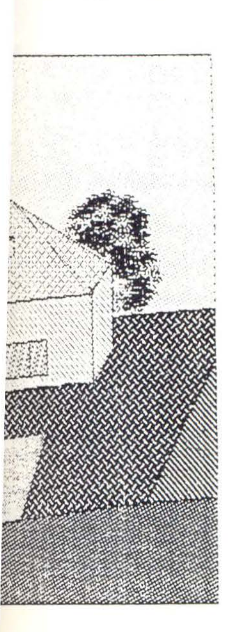
E DANS LE

:. Simultanément,
r sifflement. A ce
ns de dix mètres
n cinq mètres au-
oin ne perçoit au-
r sifflement. Il ne
fle d'air. Les fais-
e sol *(fig.2)*.

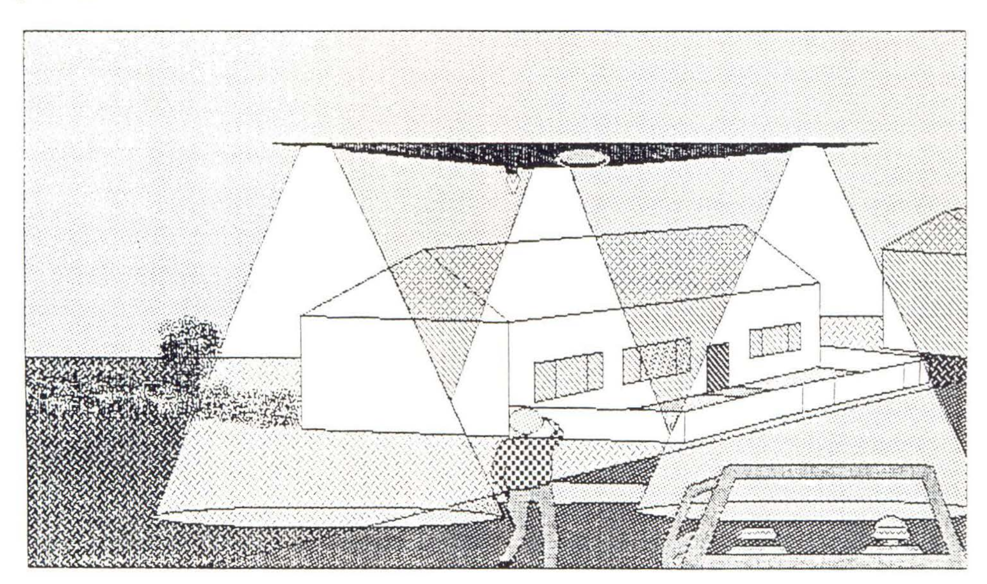
ctoire d'ouest en
sant un champ en
igne électrique de
e à environ 300 m
in, avant que l'en-
perçoit un mouve-
et voit une forme
s signes avec les
jet cesse d'être vi-
res s'étaient brus-
is attend quelques
evoir le mystérieux

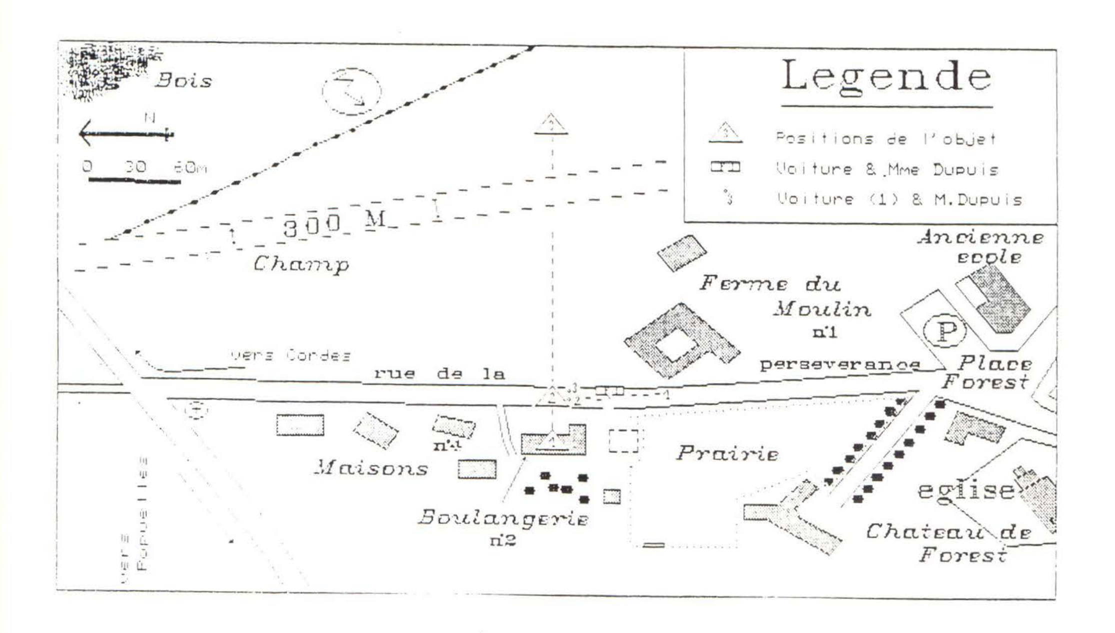
nation, son épouse
ce qu'il fait, et ainsi
ncontre. L'observa-
utes en tout... Cela
e éternité pour les

conséquences sur
t, M. Dupuis souffre



Figures 2 et 3.





depuis ce moment de troubles du sommeil et son épouse a fait une dépression nerveuse deux mois après l'événement...

Ce texte se base sur le compte rendu d'une très remarquable enquête effectuée pour la SOBEPS par M. Jean-Marc Wattecamps. Au terme d'une analyse minutieuse des événements et de contre-vérifications méthodiques, il conclut à la crédibilité des témoins et au caractère OVNI de l'objet observé.

Léon BRENIG

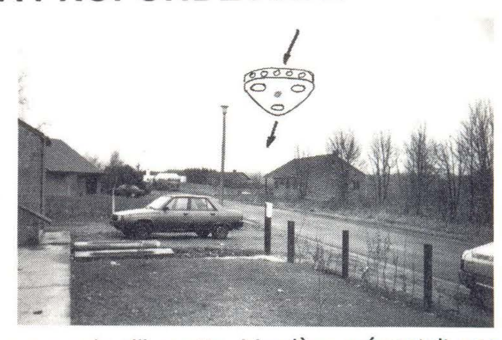
UN MAJESTUEUX TRIANGLE A PROFONDEVILLE

Mme Bernadette Charlier (40 ans, mère de famille) et sa petite fille Alice (8 ans) furent les témoins d'une observation qui se déroula à Profondeville, à une dizaine de kilomètres au sud de Namur (Province de Namur), peut-être un jour ou deux avant que le journal télévisé de la RTBF ne relate pour la toute première fois l'aventure des gendarmes d'Eupen, du 29 novembre 1989.

Entre 17 et 18 heures, Mme Charlier travaillait dans sa cuisine. Tout-à-coup, dans le paysage qu'embrasse la grande baie vitrée, elle vit un triangle éclairé se découpant sur le ciel gris sombre. Il apparut dans la moitié supérieure de la baie, et s'approcha en droite ligne de la maison sise le long de la Route des Crêtes. Il se déplaçait lentement, selon une trajectoire sud-nord, vers Namur.

Mme Charlier quitta précipitamtmaelnlti la pièce pour se rendre à l'extérieur, afin de mieux le voir. Elle prévint son époux, mais, d'un naturel sceptique, celui-ci estima ne pas devoir la suivre. Sa petite fille Alice, elle, l'accompagna. Arrivés sur le pas de la porte, les deux témoins furent alors survolés par l'engin qui passa au-dessus de la route, à une hauteur évaluée entre 10 et 20 mètres, puis très exactement au-dessus de leur tête... Il avait un aspect métallique, de couleur gris mat, mis en évidence par la luminosité diffusée par trois phares blancs, disposés respectivement près des angles arrondis du triangle. Leur éclat n'était pas intense. Par contre, Mme Charlier remarqua surtout un quatrième phare, parfaitement rond, de couleur mandarine, placé au centre. Ce qui l'impressionna davantage encore, fut **l'absence totale de bruit** durant toute l'observation, élément d'autant plus déroutant que l'environnement est on ne peut plus paisible. L'engin "planait" horizontalement et très majestueusement, suivant une trajectoire parfaitement rectiligne. Mme Charlier qualifia ce déplacement de "ouaté". Il ne provoqua aucune turbulence, ni sensation de chaleur.

Il commença alors à s'éloigner des témoins qui distinguèrent sa partie arrière. A ce moment, il leur fut possible de constater que l'engin était relativement plat, car s'il y avait eu une structure par-dessus, ils en auraient



aperçu la silhouette. L'arrière présentait une rangée de cinq ou six lumières blanches, suggérant une forme rectangulaire allongée. Bientôt la face inférieure du triangle ne fut plus visible, et ils contemplèrent le rectangle blanc formant le profil arrière de l'engin. La durée totale de l'observation (reconstituée) fut d'environ une minute trente.

Mme Charlier estima que le triangle devait avoir une envergure d'une trentaine de mètres. Cet avis reposait sur une des phases du survol, durant laquelle une extrémité de l'engin se trouvait à l'aplomb du toit de leur maison, et l'autre à la fin d'un bosquet voisin. Les mesures effectuées en présence des témoins, lors de l'enquête, donnèrent 22 mètres.

Il est à noter qu'Alice affirma avoir déjà vu quelque chose le matin même, vers 08 h 20, tandis qu'elle attendait le car de ramassage scolaire, devant le domicile. Un objet également triangulaire, mais entouré d'un halo de "fumée rouge", surgit dans le ciel, à sa droite. il se déplaçait vers le sud, en tournoyant "comme un automobiliste qui aurait trop bu" précisa l'enfant ! Il possédait deux phares "assez lumineux", n'émettait aucun bruit, et fut rapidement dissimulé par un rideau de conifères. Le jeune témoin en parla à ses camarades, dans le car, mais personne ne crût son récit. Pas d'avantage d'ailleurs que sa mère, qui lui répondit qu'elle avait certainement dû confondre. Alice soutint toujours le contraire. Aujourd'hui, Mme Charlier regrette vivement de ne pas avoir eu foi dans ce que lui rapporta sa fille !

(D'après une enquête de Gérard GREDE et Denis MOINIL.)

Patrick FERRYN

TRIANGLE ET

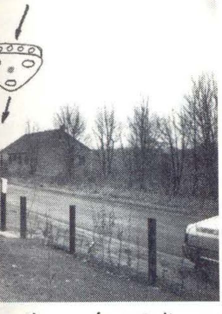
Il était environ 23 h 15
voiture à Bruxelles, Mm
aperçurent très nettem
décembre 1989, un obj
ciel nocturne. Elles roul
du 9ème de Ligne, qui
naient de dépasser la C
teau pour continuer
50 km/h en direction de
quand apparut dans le
qui suivait une trajecto
ouest.

Mme Moralès, passagè
conte:

"Lorsque j'ai vu, venan
phares d'un avion ém
dessus les toits des mai
ment suivi des yeux, to
anecdote à mon amie.
canal, l'*avion* a fortem
pé ! En marquant l'arrêt
léger mouvement de re
grosse voiture qui freine
amortisseurs stabilisent
est ensuite resté totale
tanguer ni vibrer. J'ai d
de s'arrêter. Une fois ra
trottoir, elle a coupé le
vitre. J'ai alors vu que
un objet de forme trian
n'en voyais que la bas
mat et entièrement plat
conique diffusait une
comme un phare de vo
angles, il y avait trois s
culaires du même diam
tral, mais sans aucun r
surface de la base de l'
horizontaux émanait un
pâle.

"Le côté de l'objet n'étai
sa hauteur, que d'une lu
mait tout le pourtour de
nait" d'un mouvement
rotation toutes les deu
donnait une impression
térialité évidente. J'ai re
une grande sérénité, un
et de tendresse. Je sent
térieur de cet objet quel
rieur, de profond. J'ai a

ILLE



arrière présentait une x lumières blanches, ectangulaire allongée. ire du triangle ne fut mplèrent le rectangle arrière de l'engin. La rvation (reconstituée) e trente.

que le triangle devait 'une trentaine de mè- : sur une des phases ielle une extrémité de aplomb du toit de leur fin d'un bosquet voi- ectuées en présence enquête, donnèrent 22

affirma avoir déjà vu n même, vers 08 h 20, t le car de ramassage micile. Un objet égale- s entouré d'un halo de t dans le ciel, à sa vers le sud, en tour- utomobiliste qui aurait ant ! Il possédait deux eux", n'émettait aucun nt dissimulé par un ri- jeune témoin en parla ans le car, mais per- récit. Pas d'avantage ière, qui lui répondit ement dû confondre. s le contraire. Aujour- egrette vivement de ne ce que lui rapporta sa

e de Gérard GREDE et

Patrick FERRYN

TRIANGLE ET PENTAGONE

Il était environ 23 h 15 quand, circulant en voiture à Bruxelles, Mmes Robert et Moralès aperçurent très nettement, le vendredi 1er décembre 1989, un objet triangulaire dans le ciel nocturne. Elles roulaient sur le boulevard du 9ème de Ligne, qui longe le canal, et venaient de dépasser la Caserne du Petit Château pour continuer leur route à environ 50 km/h en direction de la place Sainctelette quand apparut dans le ciel cet objet sombre qui suivait une trajectoire orientée d'est en ouest.

Mme Moralès, passagère dans la voiture, raconte:

"Lorsque j'ai vu, venant de ma droite, les *phares d'un avion* émerger lentement de dessus les toits des maisons, je l'ai distraitement suivi des yeux, tout en racontant une anecdote à mon amie. Arrivé à l'aplomb du canal, l'*avion* a fortement ralenti, puis stoppé ! En marquant l'arrêt, il a effectué un très léger mouvement de recul tout comme une grosse voiture qui freine fortement et que les amortisseurs stabilisent une fois arrêtée. Il est ensuite resté totalement immobile sans tanguer ni vibrer. J'ai demandé à mon amie de s'arrêter. Une fois rangée sur le bord du trottoir, elle a coupé le moteur et a ouvert la vitre. J'ai alors vu que cet *avion* était en fait un objet de forme triangulaire arrondie. Je n'en voyais que la base qui était d'un noir mat et entièrement plate. Au centre, un tube conique diffusait une lumière blanche comme un phare de voiture. En regard des angles, il y avait trois sortes de hublots circulaires du même diamètre que le cône central, mais sans aucun relief par rapport à la surface de la base de l'objet. De ces hublots horizontaux émanait une douce lueur jaune pâle.

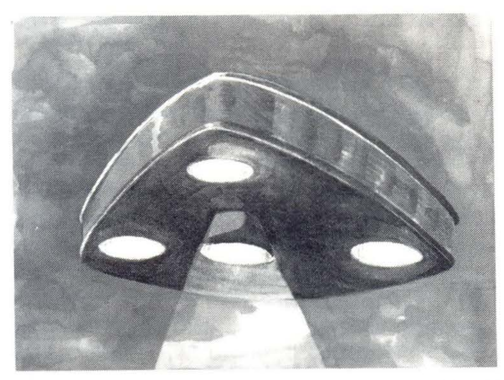
"Le côté de l'objet n'était constitué, sur toute sa hauteur, que d'une lumière rouge qui formait tout le pourtour de l'objet, et qui "tournait" d'un mouvement lent d'environ une rotation toutes les deux secondes. L'objet donnait une impression de solidité et de matérialité évidente. J'ai ressenti à ce moment une grande sérénité, un sentiment de calme et de tendresse. Je sentais qu'il y avait à l'intérieur de cet objet quelque chose de supérieur, de profond. J'ai aussi eu l'impression qu'il s'était mis là *volontairement* de manière à être vu.

"Après être resté immobile pendant 45 secondes environ, l'objet a avancé lentement de quelques mètres en direction du bord opposé du canal, a marqué un temps d'arrêt pour redémarrer aussitôt d'une accélération puissante et toujours silencieuse dans la direction du sud-sud-ouest. Il a disparu très rapidement derrière les toits des maisons après avoir brusquement bifurqué vers la gauche d'un angle de 20 degrés environ sans se pencher lors de cette dernière manoeuvre. A aucun moment il n'a changé ni d'altitude, ni d'aspect, ni de couleur."

Dans les grandes lignes, la déposition de Mme Robert confirme en tous points celle de Mme Moralès. Tout comme son amie, la conductrice assure que l'objet triangulaire était bien visible sous la couverture nuageuse du ciel. Il se trouvait d'ailleurs tellement proche des témoins, à moins de 20 mètres selon leur estimation, qu'aucune confusion n'était possible. Il pouvait avoir environ 5 mètres de côté et aucun bruit n'était perceptible, même au moment de l'accélération soudaine.

Toutefois, comme on l'a déjà maintes et maintes fois constaté pour d'autres observations faires par des témoins se trouvant ensemble, on se doit de relever que, par certains détails, le témoignage de Mme Robert diffère de celui de son amie qui l'accompagnait. C'est ainsi que pour elle, en lieu et place des hublots jaunâtres, elle déclare en avoir compté plus de trois qui formaient une ceinture autour d'une "petite veilleuse" blanche située au centre de l'objet. Elle ne se souvient pas avoir observé le bord lumineux rouge décrit par Mme Moralès, mais soutient que des pointes du triangle émanaient des lumières, deux phares blancs et un phare bleu soutenu. En outre, elle signale que l'intensité lumineuse a fortement augmenté juste avant que l'objet ne reparte, ce que Mme Moralès nie totalement.

Pour compléter cette observation, signalons encore que Mme Moralès a, durant plusieurs jours, été quelque peu perturbée par son insolite rencontre en ce sens que, pen-



dant trois ou quatre nuits, elle a eu peine à s'endormir tant elle était préoccupée par cet objet inconnu qui survola le coeur de Bruxelles.

D'aucuns s'étonneront peut-être des différences de description données par les deux témoins alors que ceux-ci assistent côte à côte au même événement. Faut-il pour autant rejeter ce témoignage et le déclarer suspect ? ce serait aller un peu vite en besogne car dans bon nombre de circonstances analogues nous savons que de telles dissemblances ne manquent pas d'émerger en d'autres observations. N'oublions pas non plus que les deux automobilistes se sont très subitement trouvées en présence d'un phénomène totalement inconnu et que la perception qu'elles en eurent peut notamment refléter le degré d'intérêt et le comportement de chacune d'elles face à cet événement. C'est ainsi d'ailleurs que la suite de l'enquête permit de mieux cerner la personnalité des deux dames et de révéler que si Mme Robert n'accorda pas une attention certaine à l'étrangeté de cette rencontre nocturne, sa compagne par contre se montra beaucoup plus réceptive et intéressée. Sans vouloir s'engager en d'autres réflexions que les circonstances particulières de ce cas pourraient éveiller, il demeure patent que le degré d'étrangeté du témoignage est loin d'être négligeable et qu'il serait déraisonnable d'évoquer une quelconque méprise alors que l'étonnant triangle silencieux se trouvait immobile à moins de vingt mètres de la voiture des témoins.

(Compte rendu rédigé d'après l'enquête de Stéphane DE RATH).

J.L. V.

NOUVELLES DIAPOSITIVES

Nous vous proposons deux nouvelles séries de diapositives intégralement consacrées aux derniers événements en Belgique. Il s'agit de deux séries de 12 dias (dont plusieurs documents en couleurs); l'ensemble est indivisible. Chacune de ces 24 dias est accompagnée d'un long commentaire qui l'explique.

Les deux séries pour une somme de 750 FB ou 140 FF (frais de port compris).

Ces deux séries portent les numéros 29 et 30. Nous vous rappelons que sur simple demande nous pouvons vous fournir des renseignements sur notre collection de diapositives, 28 séries aujourd'hui complètement disponibles.

UN ETRANGE T

Cette observation a eu
nord de Basècles, peti
près de Beloeil (Hain
et Mons. Cinq témo
deux principaux, ont
décembre 1989, entre
un gros objet de forme
d'abord immobile, pui
ter en oblique vers le
disparaître. La zone
campagnarde, et un
jouxte une rangée
constitue un repère i
ressort de cette ob
grande concordance
gnages principaux. Et
raient qu'ils n'étaie
observer le phénomèn
moins de cent mètres
ont vu la même chose
au même endroit, mai
de vue différents.

Ce matin-là, le jour n'es
ciel est assez dégagé, l
ques étoiles tapissent
leste.

Vers 07 h 10, rue de (
(18 ans) et la fille (15 a
(l'un des deux témoins
dent chez un voisin, c
cole. Ils aperçoivent to
petit bosquet, un g
orange-rouge, qui seml
l'altitude peut être éval
tres du sol, en référen
mesurent environ 20 m
bruit n'est audible, et
condes, cette grosse
d'un feu de signalisati
mètre", disparaît, cor
lampe ! Les deux jeune
cette observation à per

Détail intéressant: les
ont été aperçus, vers (
(second témoin princip
quelque chose en di
D'habitude, Gaëlle Sau
signe, mais pas cette
alors rentré chez lui, s
Ce n'est qu'une demi-
apercevra, derrière che

UN ETRANGE TRIANGLE AU-DESSUS DE BASECLES

Cette observation a eu lieu dans la partie nord de Basècles, petite commune située près de Beloeil (Hainaut), entre Tournai et Mons. Cinq témoins au total, dont deux principaux, ont observé le jeudi 21 décembre 1989, entre 07 h 15 et 07 h 50, un gros objet de forme quasi-triangulaire, d'abord immobile, puis qui se mit à monter en oblique vers le sud-est, avant de disparaître. La zone d'observation est campagnarde, et un petit bosquet que jouxte une rangée de 32 peupliers, constitue un repère intéressant. Ce qui ressort de cette observation, c'est la grande concordance des deux témoignages principaux. Et ces témoins ignoraient qu'ils n'étaient pas seuls à observer le phénomène. En se trouvant à moins de cent mètres l'un de l'autre, ils ont vu la même chose, à la même heure, au même endroit, mais à partir de points de vue différents.

Ce matin-là, le jour n'est pas encore levé, le ciel est assez dégagé, le vent léger, et quelques étoiles tapissent encore la voûte céleste.

Vers 07 h 10, rue de Quevaucamps, le fils (18 ans) et la fille (15 ans) de M. Sauvages (l'un des deux témoins principaux), se rendent chez un voisin, qui les mènera à l'école. Ils aperçoivent tous deux à travers un petit bosquet, un gros point lumineux orange-rouge, qui semble immobile, et dont l'altitude peut être évaluée à 15 ou 20 mètres du sol, en référence aux peupliers qui mesurent environ 20 mètres de haut. Aucun bruit n'est audible, et après quelques secondes, cette grosse lumière "de la taille d'un feu de signalisation routière, vu à un mètre", disparaît, comme on éteint une lampe ! Les deux jeunes ne soufflent mot de cette observation à personne.

Détail intéressant: les deux jeunes témoins ont été aperçus, vers 07 h 15 par M. André (second témoin principal), en train de fixer quelque chose en direction du bosquet. D'habitude, Gaëlle Sauvages lui fait un petit signe, mais pas cette fois-ci. M. André est alors rentré chez lui, sans penser plus loin. Ce n'est qu'une demi-heure plus tard qu'il apercevra, derrière chez lui, le phénomène.

Vers 07 h 45 - 07 h 50, le phénomène sera soudain aperçu en même temps, par M. Michel Sauvages (42 ans), père des deux premiers témoins, et par M. Léopold-Edmond André (67 ans): ces deux témoins habitent à moins de cent mètres l'un de l'autre, et ne se connaissent que de vue.

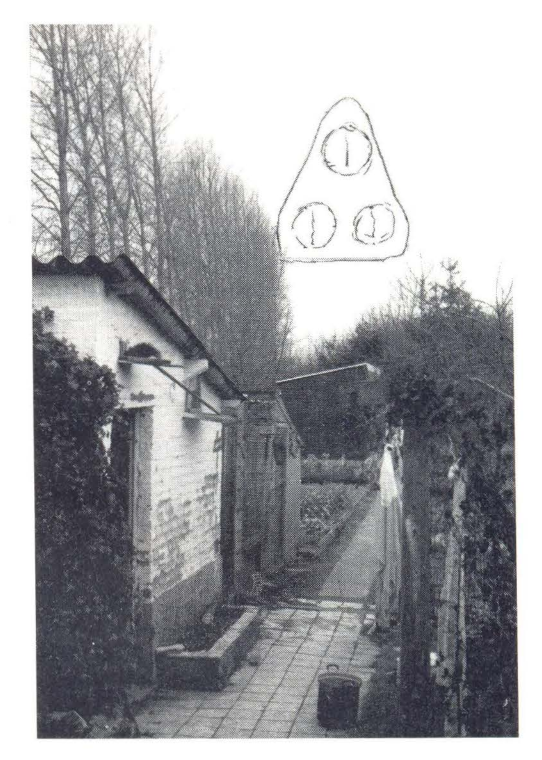
Récit de M. Sauvages, qui se trouve juste à côté de sa maison et dont l'angle de vision est bien délimité par des repères fixes (son habitation, une rangée de sapins, et plus loin, l'allée de peupliers qui sépare le bosquet d'un champ) : "Au-dessus des derniers peupliers, j'aperçus une lueur rouge-orange immobile. C'était impressionnant, car cela ressortait tellement de l'obscurité... Je n'ai jamais pu voir de forme vraiment définie. C'était plus haut que large, peut-être comme un seau renversé ou un chapeau de clown. Le phénomène est resté immobile environ deux minutes". Distance estimée par le témoin: entre 400 et 800 mètres. M. Sauvages avance alors sur la rue, grimpe sur un muret et compte aller plus loin: c'est à cet instant que le phénomène se met à bouger en montant. Suite de son récit: "le phénomène s'est mis à bouger, en montant, lentement d'abord, puis de plus en plus vite, toujours suivant un angle d'environ 50 à 60 degrés. J'ai remarqué la présence de deux feux jaunes en-dessous, ni en avant ni en arrière par rapport à l'objet, mais comme des lunettes qui partaient au loin... Ca va me rester toute ma vie. Ces lumières jaunes étaient côte à côte, et la luminosité n'a jamais diminué pendant l'ascension".

Cette lueur, devenue objet pour M. Sauvages, passera au-dessus de la rue de Quevaucamps, et s'éloignera vers le sud-est. Le témoin aperçoit un petit nuage, et croit distinguer une troisième petite lumière de couleur orange. La phase ascensionnelle dure environ une minute, pour le témoin, et le total de l'observation trois à quatre minutes. Disparition du phénomène : "Lorsque c'était très haut, je n'ai plus rien vu". Le témoin pense qu'il s'agissait d'un gros objet. Aucun flash, aucune pulsation n'ont été vus. Pas de son, ni odeur non plus. M. Sauvages exclut toute confusion avec une planète, un avion ou un hélicoptère.

Cette observation fut aussi suivie par M. André, qui comprendra plus tard pourquoi les deux enfants de M. Sauvages semblaient intrigués vers 07 h 15... M. André aime prendre l'air le matin: soudain, derrière chez lui, il se retourne et aperçoit le phénomène. Son récit : "J'ai vu une lueur à travers les sapins, et ce n'était pas très haut: c'était jaune-orange. Cette lueur est montée à découvert au-dessus du bosquet, et j'ai pu bien distinguer un objet, qui s'est de suite incliné. J'ai pensé que cet *engin* venait de décoller du sol ! Il s'est incliné à 45 ou 50 degrés et est resté 7 à 8 minutes, immobile et toujours incliné. J'ai bien pu le détailler : je voyais trois lumières jaune-orange (moins fortes qu'une lampe d'autoroute), disposées en triangle. Elles n'étaient pas éblouissantes. Ces lumières épousaient presque les deux tiers de la surface de l'engin. Au milieu de chaque lumière, je voyais un filament plus clair et vertical. Le phénomène n'a jamais changé de couleur. Vers 07 h 50, j'ai appelé ma femme qui a pu voir aussi le phénomène. Ces lumières ne semblaient pas des phares plats mais sortaient de la structure de l'engin (comme un globe), dont la carcasse était de couleur sombre. Cet objet bien matériel avait une forme triangulaire, mais avait le coin gauche un peu coupé. Il y avait comme un appendice"

M. André a pu observer tout à son aise l'objet, pendant sept à huit minutes, avant qu'il ne se déplace vers le sud-est, en montant, d'abord lentement puis en accélérant. Cette description colle bien au récit de M. Sauvages. Fin du récit de M. André : "Aussi haut que j'aie pu voir l'objet, j'ai distingué les lumières jaune-orange, mais cela diminuait au fur et à mesure que l'objet s'éloignait. Il est passé dans des couches plus éclairées (lever du soleil qui s'annonçait), et à haute altitude, il a disparu". Dimension estimée de l'objet: énorme. Plus de 10 mètres de large et de haut. "C'était plus haut que large, et un peu plus long que large. C'était grand comme une maison !".

Vitesse de l'engin selon M. André : lente d'abord, puis rapide (en accélération). Altitude de l'objet dans sa phase immobile : "50 mètres environ. Je voyais le bas de l'engin à environ 3/4 de la hauteur des peupliers, et le haut de l'engin au-dessus des peupliers." Distance témoin-phénomène estimée entre 400 et 500 mètres par M. André qui n'a aperçu aucun flash, entendu aucun bruit.



Rien d'anormal n'a été remarqué dans les environs de l'observation.

L'épouse de M. André a vu aussi, quelques dizaines de secondes durant, l'objet. Elle s'est écriée :"Qu'est-ce que c'est que cela ?" Elle décrit le phénomène de manière moins précise: "C'était comme une boule, un gros bazar en feu...! C'était très bizarre."

Bon bricoleur, M. André a réalisé, au moyen d'une petite plaque en plastique, une représentation de l'objet qu'il a si bien vu. Aucun effet secondaire ni traces n'ont été décelés. Nous avons été très rapidement au courant de cette observation, grâce à M. Sauvages, qui téléphona le jour-même dans la matinée au journal Nord-Eclair. C'est après la parution d'un premier article dans ce quotidien que le second témoin, M. André, se manifesta à son tour, en contactant M. Sauvages, qu'il avait tout de suite identifié.

Tous les témoins sont crédibles et semblaient fortement impressionnés par leur observation pour le moins insolite.

Yves LETERME

DECEMBRE 1

La relation qui suit a du rapport d'enquêt Jacques Lenoir. Ils c contré les quatre tém 48 ans, licencié en son épouse Louise, leurs enfants, Béatric 14 ans. Il s'agit ici d' tion dont les détails sortir certaines ana permettre des corréla ressantes.

Les choses commenc cembre 1989, au domi à Jehanster/Polleur, ment campagnard à 4 de Verviers et à envi route N640 Verviers-S M. F... est occupé à la ses enfants sont dan nuit n'est pas encore bien dégagé et il gèle

Tout à coup, le jeune et sa soeur. Par la fen vient d'apercevoir u étoile" qui se déplace se rapprocher. Avec Mme F... court cherch que le phénomène, assez bas sur l'horiz continue à se rapproc

Vu à la jumelle, l'objet senter de face. Mme semble être des sorte

Croquis de M. F...



narqué dans les

aussi, quelques
ant, l'objet. Elle
c'est que cela ?"
e manière moins
e boule, un gros
izarre."

éalisé, au moyen
ique, une repré-
i bien vu. Aucun
ont été décelés.
nent au courant
à M. Sauvages,
dans la matinée
t après la paru-
ns ce quotidien
ndré, se manifes-
nt M. Sauvages,
ié.

édibles et sem-
nés par leur ob-
ite.

Yves LETERME

DECEMBRE 1989 : BALLET AERIEN PRES DE VERVIERS

La relation qui suit a été établie sur base du rapport d'enquête de Guy Bleser et Jacques Lenoir. Ils ont longuement rencontré les quatre témoins: M. André F..., 48 ans, licencié en chimie, enseignant, son épouse Louise, 47 ans, et deux de leurs enfants, Béatrice, 21 ans, et Alain, 14 ans. Il s'agit ici d'une bonne observation dont les détails font nettement ressortir certaines analogies de nature à permettre des corrélations des plus intéressantes.

Les choses commencent le mercredi 27 décembre 1989, au domicile des témoins situé à Jehanster/Polleur, un endroit agréablement campagnard à 4 kilomètres au sud-est de Verviers et à environ 200 mètres de la route N640 Verviers-Stavelot. Il est 17 h 20, M. F... est occupé à la bergerie. Mme F... et ses enfants sont dans le living. Dehors, la nuit n'est pas encore complète. Le ciel est bien dégagé et il gèle un peu.

Tout à coup, le jeune Alain appelle sa mère et sa soeur. Par la fenêtre, orientée au sud, il vient d'apercevoir une sorte de "grosse étoile" qui se déplace lentement et semble se rapprocher. Avec beaucoup d'à-propos, Mme F... court chercher des jumelles, tandis que le phénomène, visible au sud-sud-est, assez bas sur l'horizon (10 à 15 degrés), continue à se rapprocher.

Vu à la jumelle, l'objet insolite paraît se présenter de face. Mme F... distingue ce qui lui semble être des sortes de "hublots" rougeâtres, arrondis, peut-être au nombre de trois. Ces hublots qui lui paraissent être éclairés de l'intérieur, se détachent sur une forme sombre indistincte, assez allongée et porteuse de lumières.

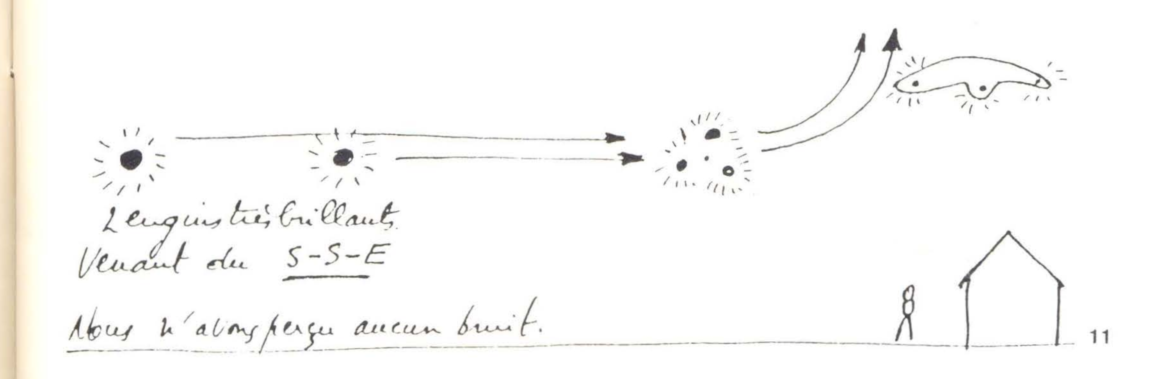
Sur ce, la famille très excitée se précipite pour alerter M. F... et tous ensemble poursuivent au-dehors l'observation de l'objet dont la luminosité s'accentue. Pas de doute, il se rapproche toujours !

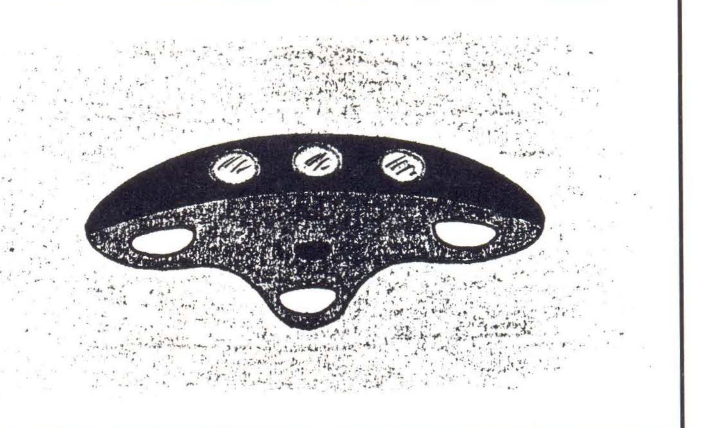
Bientôt, et tandis que, bizarrement, la luminosité diminue, il peuvent distinguer à l'oeil nu l'étrange forme sombre se détachant sur le fond du ciel encore légèrement clair. Ils remarquent alors, devenant visibles sur le dessous de l'objet, trois larges feux blancs disposés en triangle, deux latéraux et un à l'arrière, sur ce qui semble être le prolongement d'une masse solide. Ces feux, tous dirigés vers le sol, sont d'intensité sensiblement moindre que la luminosité observée au début qui, selon les témoins, devait se situer plutôt à l'avant. Au centre du triangle formé par les trois feux blancs, il y a également un feu rouge clignotant, beaucoup plus petit.

Simultanément, ils aperçoivent un deuxième objet identique, beaucoup plus éloigné vers l'ouest et un peu en retrait, qui suit apparemment la même trajectoire à un intervalle de quelques minutes.

L'objet principal arrivé presqu'au-dessus d'eux, les témoins peuvent mieux percevoir

Croquis de M. F...





Phénomène observé par la famille F... (reconstitution d'après description fournie par les témoins):
- à l'avant : sortes de "hublots" rougeâtres, comme éclairés de l'intérieur
- sur le dessous : trois feux blancs disposés en triangle; un feu rouge fixe au centre.

sa silhouette. "Cela ressemblait à une aile volante, avec une sorte d'excroissance ou de prolongement à l'arrière, un peu comme un Boeing sans l'entièreté du fuselage" précise M. F... Le déplacement est toujours lent, selon une trajectoire orientée du sud-sud-est vers le nord-nord-ouest. L'altitude, difficile à déterminer, paraît être de l'ordre de 500 à 1 000 mètres.

Soudain, en une accélération brutale, l'objet file à une vitesse fulgurante, pratiquement à la verticale, tout en déviant légèrement vers le nord-ouest. En quelques secondes, il disparaît à la vue des témoins, très impressionnés par cette incroyable manoeuvre. Quelques instants après, le deuxième objet, plus éloigné, accélère aussi brusquement et disparaît verticalement de la même manière. La durée totale de l'observation n'a pas dépassé cinq minutes et à aucun moment la famille F... n'a perçu le moindre bruit.

Demeuré en alerte, M. F... continue à scruter le ciel. Une demi-heure plus tard, soit vers 17 h 50, il aperçoit vers le sud-ouest un objet semblable aux deux premiers, mais plus éloigné. Il se déplace d'est en ouest, parallèlement à la ligne d'horizon, mais paraît plus rapide que les objets observés précédemment. Il semble survoler Theux pour disparaître dans le lointain.

Enfin, le même soir, aux environs de 22 heures, la famille F..., au grand complet cette fois, avec la présence du fils aîné Michel accompagné d'un camarade, peut encore observer assez loin vers le sud-sud-est la présence de deux points très lumineux qui semblent immobiles. A la jumelle, les témoins constatent que chaque point est en fait constitué de deux lumières, une rouge et une bleue, dont l'intensité paraît augmenter et diminuer en alternance. Au bout d'un moment, ces lumières, apparemment portées par deux objets distincts, ont changé de position avant de se mettre en mouvement pour disparaître lentement en direction de l'est.

Les quatre témoins de la famille F... ont la conviction que ce qu'ils ont vu était bien matériel. En ce qui concerne la forme et l'aspect de l'objet, leurs descriptions sont pratiquement identiques: une forme plus ou moins triangulaire avançant base en avant, avec le dessous paraissant plat doté de trois grands "projecteurs" blancs disposés également en triangle et d'un feu rouge central pulsant plus petit. Seule Mme F... a aperçu à la jumelle, au début de l'observation, ce qu'elle décrit comme plusieurs "hublots" rougeâtres à l'avant de l'objet. Quant à la dimention apparente au plus proche à l'oeil nu, elle est dite "équivalente au diamètre de la pleine lune". Compte tenu de l'altitude estimée (entre 500 et 1 000m), il semble qu'elle puisse être grossièrement comparée à celle d'un avion moyen courrier bimoteur, soit une trentaine de mètres.

Nous terminerons en citant M. F... qui, pendant plusieurs jours, a eu l'esprit obsédé par cet étrange phénomène. "J'étais comme un paysan du Moyen Age qu'on aurait placé au bord d'une autoroute" précise-t-il pour rendre compte de son impression.

Jean DEBAL

LE SHAPE S

Au soir du 18 janv
heures, à proximité
N56, qui relie Lens
Mme X. ramenant s
ans, à son domicile
tion de celui-ci vers
sur un objet quasi-i
M. S.D... pense à u
sez courante à pr
rienne de Chièvres
premier jugement h
vite place à un se
lorsqu'il lui faudra bi
se trouve là, à quelq
d'eux, présente bie
avec un hélicoptère
aéronef usuel.

L'engin, dont le tém
proximative à celle
soit environ 100 mè
triangulaire, aux ang
la face inférieure po
leur véhicule. M. S.
surface comme éta
gris clair sillonnée
"nervures" ou "jointu

A chaque angle de
distinguer une sorte
parente ou transluci
lait celle d'un ballon
sens de sa longueu
poles émettant un
pâle et très faible *(vo*

Roulant toujours à
60 km/h, M. S.D...
gnificatif provenant
tre perturbation de
soi.

Un autre fait notab
est le passage d'un
sus de l'engin, à
1500-2000m soit en
triangle selon le tém
que aucune modif
deux aéronefs, tout
saient sans avoir
sence de l'autre ou
purement et simplem



'es, une rouge et
)araît augmenter
ıu bout d'un mo-
emment portées
ıt changé de po-
en mouvement
en direction de

ımille F... ont la
/u était bien ma-
a forme et l'as-
scriptions sont
e forme plus ou
base en avant,
ılat doté de trois
disposés égale-
ı rouge central
ı F... a aperçu à
ıbservation, ce
's "hublots" rou-
Quant à la di-
proche à l'oeil
au diamètre de
ıu de l'altitude
0m), il semble
nent comparée
ırrier bimoteur,

I. F... qui, pen-
orit obsédé par
ːais comme un
aurait placé au
e-t-il pour ren-
ı.

Jean DEBAL

LE SHAPE SOUS LE SIGNE DU TRIANGLE

Au soir du 18 janvier 1990, peu avant 19 heures, à proximité du carrefour formé par la N56, qui relie Lens et Chièvres, et la N525, Mme X. ramenant son gendre, M. S.D..., 41 ans, à son domicile situé à Ath, attire l'attention de celui-ci vers le côté droit de la route, sur un objet quasi-immobile. Tout d'abord, M. S.D... pense à un hélicoptère; chose assez courante à proximité de la base aérienne de Chièvres et du Shape. Mais son premier jugement hâtif de la situation fera vite place à un sentiment de stupéfaction lorsqu'il lui faudra bien admettre que ce qui se trouve là, à quelques centaines de mètres d'eux, présente bien peu de ressemblance avec un hélicoptère ou avec un quelconque aéronef usuel.

L'engin, dont le témoin évaluera la taille approximative à celle de la grand'place d'Ath, soit environ 100 mètres (!), était de forme triangulaire, aux angles arrondis, dont seule la face inférieure pouvait être visible depuis leur véhicule. M. S.D... nous décrira cette surface comme étant d'aspect métallique gris clair sillonnée par toute une série de "nervures" ou "jointures".

A chaque angle de cet appareil, l'on pouvait distinguer une sorte de coupole non transparente ou translucide, dont la forme rappelait celle d'un ballon de rugby divisé dans le sens de sa longueur. Chacune de ces coupoles émettant une lumière jaunâtre très pâle et très faible *(voir fig. 1)*.

Roulant toujours à une allure de l'ordre des 60 km/h, M. S.D... ne perçoit aucun bruit significatif provenant de l'objet, ni aucune autre perturbation de quelque nature que ce soi.

Un autre fait notable durant l'observation, est le passage d'un avion de ligne au-dessus de l'engin, à une altitude estimée à 1500-2000m soit environ trois fois celle du triangle selon le témoin. M. S.D... ne remarque aucune modification sur aucun des deux aéronefs, tout comme si ceux-ci agissaient sans avoir connaissance de la présence de l'autre ou comme s'ils s'ignoraient purement et simplement.

Quelques secondes plus tard, le véhicule du témoin quittera la zone d'où l'objet était visible, laissant M. S.D... trop médusé pour intervenir auprès du conducteur afin de le faire stopper voire reculer pour mieux observer le phénomène.

Aujourd'hui encore, M. S.D... ne peut s'empêcher de rester perplexe en se souvenant de ce qu'il vit le soir du 18 janvier 1990.

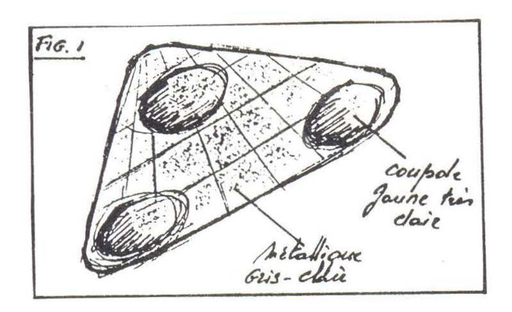
Un rapide coup d'oeil sur la carte des environs *(voir fig. 2)* nous permet de nous rendre compte que l'objet devait se situer à environ 1 kilomètre de la base du Shape, selon laquelle rien d'anormal n'a pu être constaté car "en effet, la base ne possède pas de radar et est fermée tous les jours à 17 h 30." Quant aux hommes de la Force Aérienne présents au moment de l'observation, aucun n'a pu noter quoi que ce soit de particulier.

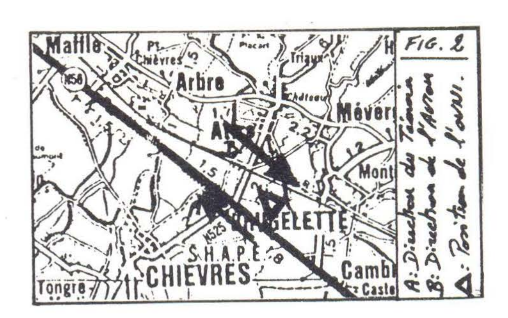
Il nous faut cependant bien admettre que si ce n'est ni une mystificationn, ni LE célèbre F-117A américain, ni encore un "coup des Russes"; qui peut bien alors s'intéresser d'aussi près à une base des Etats-Unis en dehors des heures d'ouverture ?

Mais trève d'ironie, quelques points dont il sera intéressant de garder trace:

1) Une fois de plus, un objet d'une taille impressionnante se permet une immobilité **totale** à une altitude où la loi de la gravitation est loin de se faire oublier, faisant ainsi la grimace à Newton. Cela, bien entendu, comme nous en avons l'habitude, sans que le moindre bruit ou turbulence de l'air ne puisse démasquer un quelconque système de propulsion verticale permettant de stabiliser l'engin.

2) Chose moins courante, mais non exceptionnelle, l'aspect métallique gris clair de sa face inférieure. En effet, nous sommes quelque peu plus habitués à une coloration plus sombre et plus terne. Quant aux stries, ou jointures, ce n'est vraiment pas la première fois qu'une telle chose est signalée lors de rencontres suffisamment rapprochées.





3) Les trois coupoles lumineuses produisaient une lumière de couleur jaune très pâle.

Il semble donc bien que l'engin, ou les engins, s'ils restent cohérents, peuvent néanmoins nous apparaître sous de multiples nuances basées essentiellement sur la nature des sources lumineuses ainsi que sur leurs diverses teintes.

(D'après une enquête de Léonce Maetens et Jacquie Dersin)

Marc VALCKENAERS

DANS LES LIBRAIRIES

*** Jean Sider vient de faire éditer par Axis Mundi son nouvel ouvrage : "Ultra Top Secret - Ces ovnis qui font peur", une brique de plus de 400 pages. Minutieusement documenté, le livre s'articule en trois parties : les crashes d'OVNI aux Etats-Unis dans les années 50, les mutilations animales en Amérique du Nord, une analyse de certaines rumeurs propagées par le "folklore" ufologique américain et suggérant une collaboration secrète (mais peut-être forcée) entre visiteurs venus d'outre-atmosphère et gouvernements. Si la lecture de cet ouvrage est quelque peu ralentie par l'abondance de reproductions de documents authentifiant chacun des arguments avancés par l'auteur, force est de reconnaître que la thèse ainsi construite acquiert une consistance de béton, au moins en ce qui concerne les deux premières parties. Selon Jean Sider, il est désormais certain (et il le prouve) que des événements majeurs à caractère ufologique sont survenus Outre-Atlantique il y a plusieurs décennies, et sont cachés au public par des autorités très au courant. Il s'agirait au moins de la récupération de débris de soucoupes volantes d'origine non-terrestre, peut-être même d'engins intacts (étudiés et testés), voire d'occupants (victimes d'accidents ou... vivants !). Est également suggéré un contact officiel entre autorités et ET suite à un atterrissage d'OVNI survenu fin avril 1964, peut-être, à Holloman Air Force Base. Depuis, les Petits Gris auraient obtenu des territoires désertiques (protégés par des unités spécialisées) pour y établir leurs bases où pourraient avoir lieu des expériences à caractère génétique.**

Evidemment, les documents manquent pour étayer ces dernières affirmations, mais l'attitude de mauvaise foi évidente de la part de certains "officiels" américains (militaires, politiciens, chercheurs...) ne contribue pas à faire le tri entre vérité et légende. Cette attitude officielle est également mise en évidence par l'auteur au niveau de la France, ce qui contraste manifestement avec l'ouverture totale rencontrée par la SOBEPS auprès de notre Force Aérienne, de la Gendarmerie, de certaines autorités politiques et des grands médias. Alors, l'argumentation de Jean Sider serait-elle sérieuse, mais erronée malgré tout ? Il n'est peut-être pas inutile de se référer au témoignage publié en page 22 du numéro 78 d'INFORESPACE (juin 90) : un de "nos" triangles belges survolant Liège et accompagné de 3 hélicoptères sombres de type Bell et, semble-t-il, non immatriculés... "Ultra Top Secret" n'est pas distribué en Belgique et n'est disponible qu'en commande auprès de votre libraire.

*** Whitley Strieber, l'auteur de "Communion" (J'ai Lu 2471) et "Transformation" (J'ai Lu 2683), voit paraître son dernier roman : "Cat Magic" (J'ai Lu 2341, 541 pages). Comme dans ses oeuvres de fiction précédentes, "Wolfen" (J'ai Lu 1315) et "Les Prédateurs" (J'ai Lu 1419), il est intéressant d'observer comment les événements liés aux "abductions" dont il semble avoir été victime influencent sa création artistique, telle les descriptions des fées et gnomes comme de petits êtres fascinants dotés de très grands yeux...**

*** Jean-Pierre Petit, chercheur au CNRS, publie chez Albin Michel son "Enquête sur les OVNI", avec une préface de Jacques Benveniste (célèbre pour ses recherches sur la "mémoire de l'eau"). Ces 376 pages de voyage aux frontières de la science, parfois assez techniques, sont souvent l'occasion de mises au point et fustigent l'attitude à oeillères d'une communauté scientifique trop nombriliste. Disponible à la SOBEPS pour 850 FB.**

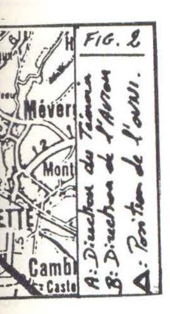
Jacques ANTOINE

L'ETRANGE "D

**Dans le village de Pe
brabançon (à une qu
tres au sud-est de Wa
siste au passage
appareil qui le survole
titude, début mars 1
ment durant la premiè**

Il était environ 20 h 15
Jignot (51 ans) quitta
dans un passage étro
rue J. Moinil, pour se r
demeurant à proximité.
rue précitée et de la r
par la droite si la voie é
relativement couvert. Il
sommes quelques jou
violente tempête qui fit
le 28 février) et la nuit é
gnot aperçut-il immédia
sité blanche et ronde q
au-dessus d'une ferme
Moinil, à une centaine
avait la taille de la plei
être à deux mètres à l'
née du bâtiment. "C'éta
mais un phare sans
mat" dit le témoin. Intrig
parfaitement les lieux e
sait d'autre chose qu
bains - il fit quelques
phénomène qui se mit
se déplaçant en droite
faire le moindre bruit.

M. Jignot a le sentimen
coïncida avec l'instant
de s'approcher... "Ca
dit-il, "un vélo aurait été
le même chemin que l
trouva plus près, à env
vation par rapport à l
grosses lampes de c
dessous de l'appareil [.
ment un mètre de diar
de deux mètres entr
"lampes", il s'agissait
rondes sans aucune é
raient rien. "C'était lum
de lumière [...] c'était
sieurs reprises. Dispo
nombre de trois ou qu
quement, il en dessina



ses ainsi que sur

éonce Maetens et

c VALCKENAERS

faire le tri entre vérité
icielle est également
eur au niveau de la
ifestement avec l'ou-
a SOBEPS auprès de
Gendarmerie, de cer-
des grands médias.
n Sider serait-elle sé-
tout ? Il n'est peut-
au témoignage publié
'INFORESPACE (juin
elges survolant Liège
ères sombres de type
atriculés... "Ultra Top
Belgique et n'est di-
auprès de votre li-

le "Communion" (J'ai
" (J'ai Lu 2683), voit
"Cat Magic" (J'ai Lu
dans ses oeuvres de
(J'ai Lu 1315) et "Les
est intéressant d'ob-
ents liés aux "abduc-
té victime influencent
les descriptions des
petits êtres fascinants

eur au CNRS, publie
quête sur les OVNI",
s Benveniste (célèbre
"mémoire de l'eau").
aux frontières de la
niques, sont souvent
t et fustigent l'attitude
auté scientifique trop
SOBEPS pour 850 FB.

Jacques ANTOINE

L'ETRANGE "DIRIGEABLE" DE PERWEZ

Dans le village de Perwez, sur le plateau brabançon (à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Wavre), un témoin assiste au passage d'un bien curieux appareil qui le survole à... 20 mètres d'altitude, début mars 1990, vraisemblablement durant la première semaine.

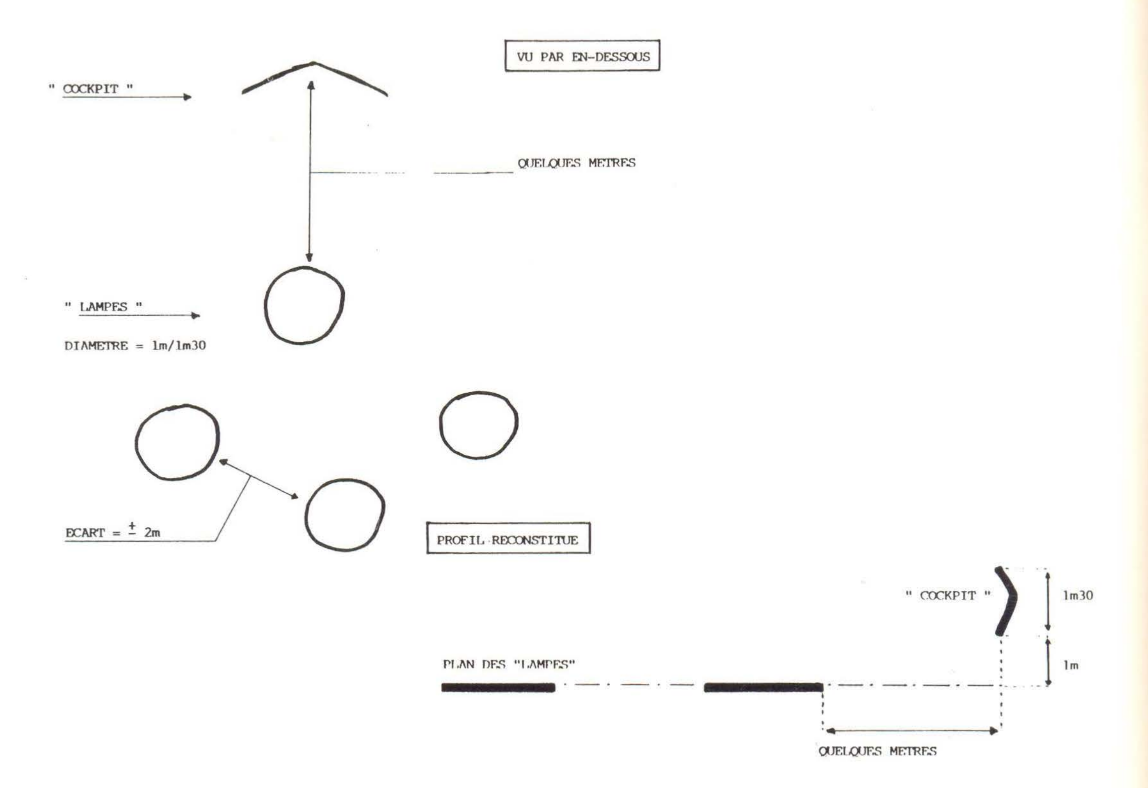
Il était environ 20 h 15 lorsque M. Gaston Jignot (51 ans) quitta son domicile sis dans un passage étroit aboutissant à la rue J. Moinil, pour se rendre chez un parent demeurant à proximité. Arrivé à l'angle de la rue précitée et de la rue du Mont, il vérifia par la droite si la voie était libre. Le ciel était relativement couvert. Il y avait du vent (nous sommes quelques jours après la seconde violente tempête qui fit rage sur notre pays le 28 février) et la nuit était noire. Aussi M. Jignot aperçut-il immédiatement cette luminosité blanche et ronde qui se tenait immobile au-dessus d'une ferme, au bout de la rue Moinil, à une centaine de mètres de là. Cela avait la taille de la pleine lune et paraissait être à deux mètres à l'aplomb de la cheminée du bâtiment. "C'était comme un phare... mais un phare sans éclairement... c'était mat" dit le témoin. Intrigué - car connaissant parfaitement les lieux et sachant qu'il s'agissait d'autre chose que des luminaires urbains - il fit quelques pas en direction du phénomène qui se mit alors en mouvement, se déplaçant en droite ligne vers lui, sans faire le moindre bruit.

M. Jignot a le sentiment que ce démarrage coïncida avec l'instant où lui-même décida de s'approcher... "Ca n'allait pas fort vite, dit-il, "un vélo aurait été aussi vite pour faire le même chemin que l'appareil". Lorqu'il se trouva plus près, à environ 45 degrés d'élévation par rapport à lui, le témoin vit "de grosses lampes de couleur bleu-clair, en-dessous de l'appareil [...] elles avaient facilement un mètre de diamètre, avec un écart de deux mètres entre elles." En fait de "lampes", il s'agissait plutôt de surfaces rondes sans aucune épaisseur, qui n'éclairaient rien. "C'était lumineux, sans projeter de lumière [...] c'était mat" répéta-t-il à plusieurs reprises. Disposées en cercle, au nombre de trois ou quatre (mais, automatiquement, il en dessina quatre lorque je lui demandai d'en faire un croquis), elles formaient un plan horizontal de grande envergure, ne laissant rien paraître d'autre. Le "phare" blanc du début de l'observation n'était plus visible quant à lui.

A ce moment seulement M. Jignot entendit très distinctement un ronronnement sourd, qu'il compara au bruit émit par un gros ventilateur, semblant provenir de **l'intérieur** de "l'appareil". L'ensemble se trouva bientôt juste au-dessus de lui, à très exactement deux fois la hauteur de la maison située au 69 de la rue Moinil. Le témoin est absolument formel quant à la distance qui le séparait des "lampes" : "deux fois la hauteur de l'immeuble, pas davantage, insista-t-il, à 18 ou à 20 mètres au maximum", tant il eut le loisir d'évaluer et d'observer convenablement. Durant cette phase, il estima que la largeur totale devait avoisiner une quinzaine de mètres.

Un bref commentaire n'est sans doute pas inutile à ce stade du récit. J'ai pu m'assurer que le témoin a ce qu'on appelle trivialement "le compas dans l'oeil" ! Lorsque nous nous séparâmes, je restai encore quelques instants sur les lieux, tentant d'apprécier au mieux la hauteur de la maison qui servit de repère. Son propriétaire, qui nous regardait depuis un moment, vint à ma rescousse pour me confirmer la mesure très précise de 9 mètres. Soit x 2 = 18 mètres ! Le compteur journalier de mon véhicule m'apprit ensuite que la ferme sise au fond de la rue Moinil, au-dessus de laquelle M. Jignot vit le "phare" blanc pour la première fois, était on ne peut plus exactement à 100 mètres de là, comme il me l'avait dit ! On peut donc raisonnablement penser que les autres estimations faites par le témoin constituent une information intéressante.

Approximativement 45 secondes s'étaient écoulées depuis le début de l'observation. M. Jignot était comme pétrifié par le spectacle de cette masse si proche. A ce moment précis, l'ensemble des impressionnantes "lampes" bleu-pâle **pivota** quasiment sur place... et poursuivit sa route en direction de l'ouest, vers l'autoroute Namur-Bruxelles, alors que la trajectoire semblait le faire pro-



venir de l'est-sud-est, soit de Aische-en-Refail ! Ce mouvement inattendu ne s'accompagna d'aucune modification de bruit ni de luminosité. L'unique chose que le témoin put entrevoir, furtivement mais néanmoins nettement, fut ce qu'il appela "un cockpit en verre" tout éclairé en blanc, depuis l'intérieur. Ceci ne fut visible qu'à l'**issue** de la manoeuvre. "C'était à l'avant, plusieurs mètres en avant des lampes bleues [...] et surélevé par rapport au plan des lampes". Il confirma ce détail: cette différence de niveau était évidente. Il lui parut que le "cockpit" n'était pas plat, mais constitué de deux plans, peut-être séparés par une sorte de mince "châssis", d'une hauteur d'environ un mètre. Cet élément devint invisible quelques secondes plus tard, car "l'appareil" s'éloigna. Les "lampes" bleues s'estompèrent à leur tour lorsqu'elles furent à nouveau à quelque 45 degrés d'élévation. Le ronronnement s'atténua rapidement jusqu'à ne plus être audible et le phénomène se fondit dans la nuit, dissimulé par les maisons de la rue...

M. Jignot resta là, confondu par ce qui venait de se passer. Puis, se ressaisissant très vite, il se dit qu'il avait été survolé par... une sorte de dirigeable car, précisa-t-il, "je ne crois pas aux OVNI !"... Il reste d'ailleurs persuadé de la validité de cette explication fondée sur son sentiment que seul un tel engin, de couleur noire, muni d'une nacelle de pilotage et de gros luminaires, aurait été capable d'évoluer de la sorte. Il est convaincu qu'un groupe d'individus a monté toute l'affaire de "la vague belge" pour mystifier un public crédule. Quant au ronronnement entendu, il s'agirait des pales des moteurs de "l'appareil"... car, "c'est bel et bien un appareil, ça c'est certain !" rapporta-t-il plus d'une fois.

Le témoin n'avait jamais voulu répandre le récit de cette rencontre, et si je n'avais eu un contact fortuit avec l'un des professeurs de l'établissement d'enseignement technique où il exerce ses activités de jardinier, elle serait restée confidentielle.

Patrick FERRYN

MYSTERES

NUIT DU 22 AU 2

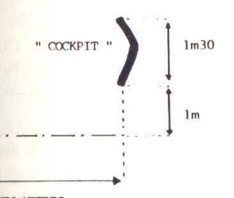
Vingt-trois avril tin: depuis dix m tente de convair phonique que l témoin vient d'a une étoile et que pas lieu d'appele

Nuit comme les a d'OVNI de 1990 livide de Lucien veilles depuis le m témoignages de culièrement rema quasi-ininterromp d'Anderlecht conc puis vers le Haina au Shape à Maisiè

La soirée débute merie de Bruxelle habitant au parc volant qui a preso elle demeure. Cet contactée par la suit.

Vers 20 h 50, de étage, elle voit un rection de la façad tre. Eberluée, pénombre de ce bord un ensemble blanches à droite d'une petite lueu fluctuent pas, la l ler de haut en ba taire d'avion. Vu constitué de deu s'approche lenter un avion ordinaire lieu de foncer s due à un effet de au-dessus de cel de sa partie inféri sur le ciel : il a Mme P... n'enten se dirige vers l'ou Sidérée, Mme P ment à la Météo, darmerie qui avert

Beaucoup plus ta moin contactera



té survolé par... une
, précisa-t-il, "je ne
l reste d'ailleurs per-
cette explication fon-
ue seul un tel engin,
l'une nacelle de pilo-
res, aurait été capa-
te. Il est convaincu
s a monté toute l'af-
e" pour mystifier un
u ronronnement en-
ales des moteurs de
bel et bien un appa-
pporta-t-il plus d'une

is voulu répandre le
et si je n'avais eu un
des professeurs de
ignement technique
s de jardinier, elle se-

Patrick FERRYN

MYSTERES D'UNE NUIT DE PRINTEMPS

NUIT DU 22 AU 23 AVRIL 1990

Vingt-trois avril 1990, trois heures du matin: depuis dix minutes, Lucien Clerebaut tente de convaincre un interlocuteur téléphonique que le point lumineux que ce témoin vient d'apercevoir dans le ciel est une étoile et que, par conséquent, il n'y a pas lieu d'appeler la gendarmerie...

Nuit comme les autres de cette vague belge d'OVNI de 1990 ? Loin s'en faut ! Si le teint livide de Lucien témoigne de nombreuses veilles depuis le mois de décembre 1989, les témoignages de cette nuit auront été particulièrement remarquables: une succession quasi-ininterrompue de témoignages partie d'Anderlecht conduira vers le Brabant wallon puis vers le Hainaut occidental pour aboutir au Shape à Maisière.

La soirée débute par un appel de la gendarmerie de Bruxelles: Mme P... d'Anderlecht, habitant au parc Peterbosch, a vu un objet volant qui a presque percuté l'immeuble où elle demeure. Cette dame d'un certain âge, contactée par la SOBEPS, fait le récit qui suit.

Vers 20 h 50, de son living situé au sixième étage, elle voit un objet volant arriver en direction de la façade à la hauteur de sa fenêtre. Eberluée, elle distingue dans la pénombre de ce début de soirée tout d'abord un ensemble de quatre lumières: deux blanches à droite et deux autres à gauche d'une petite lueur rouge; les blanches ne fluctuent pas, la lumière rouge semble osciller de haut en bas. Pas de flash réglementaire d'avion. Vu de face, l'objet semble constitué de deux disques superposés. Il s'approche lentement, trop lentement pour un avion ordinaire, aux dires du témoin. Au lieu de foncer sur l'immeuble, impression due à un effet de perspective, l'objet passe au-dessus de celui-ci, offrant ainsi une vue de sa partie inférieure qui se découpe bien sur le ciel : il a une forme triangulaire. Mme P... n'entend qu'un léger bruit. L'OVNI se dirige vers l'ouest légèrement vers le sud. Sidérée, Mme P... téléphone successivement à la Météo, à la Sabena puis à la gendarmerie qui avertit la SOBEPS.

Beaucoup plus tard dans la nuit, un autre témoin contactera la SOBEPS pour signaler qu'aux environs de la même heure, un peu avant 21 heures, il a observé un objet de forme parfaitement triangulaire passant au-dessus de la porte de Namur, à Bruxelles. L'OVNI disposait de trois sources lumineuses blanches aux sommets du triangle et d'une plus petite lumière rouge au centre. Aucun clignotement. L'objet volait sans bruit, très lentement, et sous la couche de nuages qui était très basse ce soir-là. Après être apparu de face, il a lentement viré de bord et est parti vers le nord en disparaissant derrière des bâtiments. Le témoin a ressenti un puissant sentiment d'étrangeté à la vue de ce phénomène. Il a contacté la gendarmerie qui était déjà inondée d'appels téléphoniques concernant le même phénomène.

Une heure après, deux observations (peut-être liées aux précédentes) sont faites à La Hulpe (Brabant wallon), puis à Ellezelles (Hainaut occidental).

A La Hulpe, vers 22 heures, M. A... et son amie remarquent un objet gris métallisé de forme triangulaire volant sous les nuages en direction de Wavre. Il est plutôt plat et possède des parois verticales. Sur sa face inférieure se trouvent trois sources lumineuses blanches aux sommets d'un triangle équilatéral. Au centre: une ou deux lumières rouges formant une bande clignotante. L'objet semble être aussi muni d'un phare sur sa face supérieure car les nuages sont éclairés au passage de l'OVNI. Celui-ci vole trop lentement et silencieusement pour un avion conventionnel. L'observation faite à la jumelle, puis à la longue-vue, dure en tout près de deux minutes.

Vers 21 h 10, M. Ph.D... et d'autres jeunes gens observent au-dessus du cimetière d'Ellezelles un objet volant très lentement, sans bruit et à basse altitude (juste au niveau des nuages). L'objet est muni de trois zones lumineuses blanches sur sa base triangulaire et d'une rouge de plus petite dimension, toutes d'intensité constante. Aucun clignotant réglementaire. Il émet un faisceau lumineux vers le bas, obliquement, qui "s'arrête" avant de toucher le sol, selon les dires du témoin. Le faisceau s'éteint immédiatement, puis l'objet disparaît en s'éloignant lentement.

Quant à savoir si un lien existe entre les observations bruxelloises et les deux dernières relatées, nous laissons au lecteur le soin de le vérifier sur la carte. Les observations d'Anderlecht et d'Ellezelles pourraient être relatives au même objet. Cependant, aucune certitude ne peut être tirée par manque de données intermédiaires.

Vers 23 heures, le témoin de La Hulpe qui était resté attentif après sa première observation revoit un objet similaire volant dans la même direction mais beaucoup plus haut. La SOBEPS avertit la gendarmerie et demande l'envoi d'une patrouille.

Une heure trois quarts plus tard et une trentaine de kilomètres plus au sud, une étonnante série d'observations va commencer.

La première a lieu au-dessus de l'usine des Engrais Bataille sise à Basècles, près de la route de Mons à Tournai. Entre 23 h 45 et 24 h, M. J.D..., de l'équipe de nuit, voit tout d'abord deux phares très puissants de très grande dimension se diriger vers la verticale de la cour de l'usine où il travaille. Ces lumières viennent de la direction de Mons, semblent se diriger vers Tournai et passent "à droite" de la cheminée de l'usine, légèrement plus haut que le sommet de celle-ci, situé à 45 m de hauteur. Elles avancent lentement à une vitesse estimée entre 30 et 40 km/h. Au bout de quelques secondes, le témoin réalise que les deux phares se trouvent sur la face antérieure d'une large plate-forme qui progressivement recouvre toute la superficie de la cour de l'usine ! Celle-ci est de forme trapézoïdale, la largeur étant d'environ 100 m, la grande base de 50 m et la petite base de 30 m...

Les phares semblent être deux sources de lumière circulaires verticales d'un diamètre de 3 m à 4 m chacune. Ils sont proches l'un de l'autre et orientés face à la direction du mouvement de l'objet. Ces phares émettent une intense lumière très blanche, éclatante mais non éblouissante, qui semble provenir d'un éclairage intérieur et ne forme pas de faisceau directionnel. L'intensité est constante. Juste en-dessous de ces deux phares, le témoin aperçoit deux grandes sources de lumière orangée circulaires horizontales et d'un diamètre approximatif de 1,5 m chacune. L'intensité est très forte, constante et l'éclairage n'est pas directionnel. Ces deux zones lumineuses très écartées semblent délimiter le début de la face inférieure d'une large plate-forme carrée ou rectangulaire.

M. J. D... court prévenir son collègue, M. H.K. et revient avec lui. La base de l'objet continue à défiler tout en recouvrant la surface de la cour. La couleur du matériau constituant la plate-forme leur semble être un gris métallisé.

Des structures en forme de plaques rectangulaires ayant une épaisseur reconnaissable par l'ombre portée sur la surface de base semblent être arrimées à celle-ci. Il semble y avoir six ou sept de ces plaques. Certaines d'entre-elles se présentent avec le grand côté face à la direction du mouvement, d'autres avec le petit côté. Le grand côté de ces plaques mesure dans les vingt mètres de long, alors que le petit côté fait entre dix à quinze mètres. Le tout constitue un ensemble ordonné. Vers l'extrémité de la base, une grande plaque circulaire apparaît occupant presque toute la largeur de la face inférieure de la plate-forme. Puis apparaissent deux autres zones circulaires de lumière orangée de mêmes dimensions que les deux premières et marquant l'extrémité de la plate-forme. La figure ci-après est un essai de reconstruction.

L'objet disparaît progressivement en s'éloignant dans la direction de Tournai. MM. J.D... et H.K... ne suivent pas l'objet à l'extérieur, ne pouvant pas quitter leur poste de travail à ce moment.

Les témoins n'ont noté aucun bruit, aucun remous dans l'air. Ils ne perçoivent ni variation de température ni odeur particulière. La durée totale de l'observation se situe entre 1 minute 30 et 2 minutes. Le gardien de nuit, M. A.G..., affirme que les témoins sont des personnes de confiance.

Notons que si l'on admet les estimations de durée et de vitesse du phénomène, on obtient des dimensions de l'ordre de 1 000 m pour l'objet ! Evidemment, de telles estimations, surtout la nuit, doivent être considérées avec beaucoup de circonspection. La seule chose que l'on puisse affirmer est que la dimension de la cour de l'usine donne une borne inférieure à la taille de l'objet. En tout cas, les témoins semblent avoir été fortement impressionnés par les dimensions de l'engin. M. J.D... utilise même les termes de



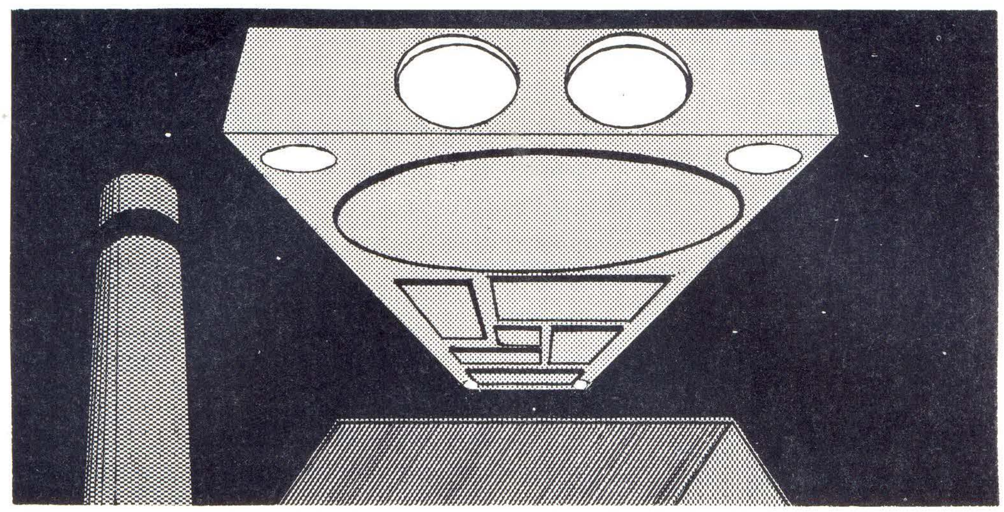
"porte-avions renve

Remarquons enfin
semblables ont été
de Liège: le premie
le 30 novembre 19
le deuxième à Ville
indéterminée mais
cas. Aucun de ces
les enquêtes n'ayan
manière satisfaisan
vriers de l'usine
mène ont utilisé
"porte-avions renve
de leur impression.

Trois quarts d'heu
kilomètres de là, d
maréchaux des lo
loeil, sont eux-mêm
mène inhabituel.

Vers 01 h 45, les
laient à Stambru
Nouveau Rond", s
soudain un objet
stance estimée en
une hauteur compr
Sa taille était celle
risme (environ 15 r

Au premier abor
blancs projetant l'
et l'autre un faisce
sol d'une manière
"chercher quelque
de forte intensité,
des deux gendarm



"porte-avions renversé"...

Remarquons enfin que deux autres cas très semblables ont été signalés dans la région de Liège: le premier à l'usine Edel, à Jupille, le 30 novembre 1989 (au cours de la nuit) et le deuxième à Villers-le-Bouillet, à une date indéterminée mais postérieure au premier cas. Aucun de ces cas n'a été rendu public, les enquêtes n'ayant pas pu être menées de manière satisfaisante. Fait significatif, les ouvriers de l'usine Edel témoins du phénomène ont utilisé les mêmes termes de "porte-avions renversé" pour rendre compte de leur impression.

Trois quarts d'heure plus tard, à un ou deux kilomètres de là, deux gendarmes, premiers maréchaux des logis de la brigade de Beloeil, sont eux-mêmes témoins d'un phénomène inhabituel.

Vers 01 h 45, les deux gendarmes patrouillaient à Stambruges; au carrefour dit "le Nouveau Rond", sur la route N50, ils virent soudain un objet volant lumineux à une distance estimée entre 500 m et 1 000 m et à une hauteur comprise entre 100 m et 200 m. Sa taille était celle d'un petit avion de tourisme (environ 15 m). Il venait du sud-ouest.

Au premier abord, ils virent deux phares blancs projetant l'un un faisceau horizontal et l'autre un faisceau vers le bas balayant le sol d'une manière saccadée et paraissant "chercher quelque chose". La lumière émise, de forte intensité, semblait, aux dires d'un des deux gendarmes, être "matérielle". Les deux phares étaient surmontés d'une protubérance sombre ayant approximativement la forme d'une coupole arrondie. Le reste de l'appareil ne devint visible que lorsqu'il passa devant eux se dirigeant vers le zoning industriel de Baudour à une vitesse comprise entre 40 km/h et 80 km/h.

Tout d'abord, l'objet leur a paru de forme générale circulaire, puis, à mesure qu'il passait, ils constatèrent l'apparition de trois phares blancs circulaires dans le plan horizontal, constituant les sommets d'un triangle équilatéral. Le diamètre des phares était compris entre 1 m et 2 m. La lumière émise était blanche, d'intensité constante et semblait ne pas être directionnelle. Les gendarmes pensent avoir vu une zone lumineuse rouge d'intensité constante au centre. Les faisceaux horizontal et vertical semblaient provenir d'autres sources que ces trois phares.

L'engin émettait un bruit sourd de faible intensité et semblable à celui d'un séchoir. Les témoins ont observé des reflets métalliques à certains moments. Ils n'ont pas perçu de mouvements particuliers de l'air. L'observation a duré quelques minutes en tout. Des photos ont été prises, mais ratées. Les gendarmes ne pensent pas qu'il puisse s'agir d'un avion.

Les deux témoins ont ensuite vu partir l'objet dans la direction de Mons. Ils ont essayé de le suivre tout en le signalant à leur gendarmerie. L'engin leur a semblé survoler l'usine Carbochimique, de Tertre, et, de nouveau, a

émis un faisceau saccadé vers le bas. Ne pouvant le suivre indéfiniment, les gendarmes l'ont vu disparaître progressivement au-dessus du zoning industriel brillamment éclairé de Baudour.

Trois à quatre minutes plus tard, un des gardiens de nuit de l'usine AKZO-Chimie de Baudour téléphone à la gendarmerie de Beloeil pour signaler le survol de l'entreprise par un appareil répondant au même signalement. Cinq témoins, dont trois gardes de Sécuritas voient, en effet, un engin triangulaire muni de trois larges sources lumineuses blanches au sommet du triangle que constitue la base inférieure. En outre, il émet deux faisceaux coniques, l'un horizontal, l'autre vers le bas, qui effectuent un balayage saccadé. L'objet passe très lentement au-dessus de l'usine en émettant un léger sifflement de moteur électrique. Les témoins ont bien vu, contrastant avec le ciel, une masse sombre triangulaire porteuse des lumières. Pour eux, il ne pouvait s'agir d'un avion, tant la forme et le comportement de l'engin étaient étranges.

Enfin, cinq minutes plus tard, vers 1 h 55, M. S.S... observe depuis Ghlin (à moins d'un kilomètre de Baudour) ce qui, sans aucun doute, est le même appareil que précédemment. Il venait de Jemappes et se dirigeait vers Maisières.

L'objet lui est d'abord apparu comme un point très lumineux qui a grandi rapidement. En quelques secondes, l'objet s'est révélé comme constitué de trois zones lumineuses blanches d'intensité constante émettant de temps en temps des flashes irréguliers. Le frère du témoin, qui était aussi présent, dit avoir vu une petite tache rouge au centre. L'objet émettait un faisceau blanc à longue portée semblant provenir du milieu de sa base.

L'objet évoluait à une altitude estimée entre 1 000 m et 2 000 m et était bien visible à l'oeil nu. Sa vitesse devait être très grande. La durée totale de l'observation a été de l'ordre d'une minute. L'objet a rapidement disparu en direction de Maisières et du Shape.

Il est moins certain que tous les événements de cette nuit soient corrélés, mais la séquence d'observations allant de celle des gendarmes de Beloeil à l'observation de Ghlin décrit manifestement la trajectoire d'un et un seul objet. Les témoins nombreux, indépendants et fiables décrivent un engin au comportement étrange, aux caractéristiques de vol inhabituelles et dont la forme et les lumières rappellent le portrait-robot qui se dégage des milliers de témoignages qui ne cessent d'affluer depuis le début de la vague. En tout cas, si nous ne comprenons pas les motivations globales qui animent ces objets, ils semblent pourtant particulièrement intéressés par les installations industrielles très éclairées de nuit !

Léon BRENIG

MISES AU POINT

Coupons les ailes à un "canard" quelque peu boîteux dont des journaux se sont fait l'écho vers la fin d'octobre. L'association EURUFON n'est en rien le résultat d'une scission au sein de la SOBEPS. Simplement, deux des animateurs d'EURUFON, MM. Roszenzwag et Vidal, sont d'anciens collaborateurs de notre société. Ils ont décidé de nous quitter l'été dernier parce qu'ils ne partageaient plus tout à fait les objectifs de la SOBEPS. Ni plus ni moins.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler que les archives de la SOBEPS restent accessibles à tout chercheur qui en ferait un usage justifié. Stop à la paranoïa du secret : nous n'avons rien à cacher et notre collaboration - bien partielle encore - avec la Force Aérienne ne nous rendra jamais muets. Qu'on se le tienne pour dit !

La récente collaboration entre la SOBEPS et les forces aériennes a en effet amené certains à imaginer que nous jouerions désormais le jeu du "black out" en cachant la "vérité" au public. De tels propos sont calomnieux et le contenu du présent numéro d'INFORESPACE suffit à le prouver. Il est vrai que la voie du "vrai" en ufologie est parfois étroite, et que nous nous garderons toujours d'assimiler la moindre lueur indéterminée à une incursion d'extra-terrestres, de même que nous rejetons avec le sourire toutes les explications terrestres tarabiscotées (F-117, etc...). Notre honnêteté intellectuelle nous oblige à évaluer de manière critique les divers témoignages recueillis (et donc d'être capables de reconnaître qu'il existe des méprises), mais aussi à défendre l'hypothèse de l'origine extra-terrestre de ces phénomènes quand les paramètres vérifiés excluent toute autre explication simple. C'est un combat parfois difficile qui ne nous vaut pas que des amitiés, mais c'est le seul qui permette de rendre l'ufologie vraiment crédible.

Michel BOUGARD

UN INCROY

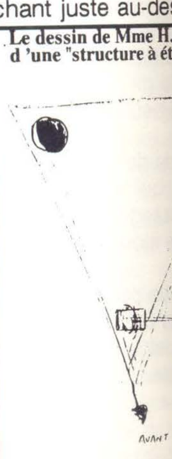
La partie du Haina
naix et Ath a été
mènes assez ext
par quatre habita
Eric Bursens qui s
a recueilli les décl

Les événements re
M. Michel H... et so
vité un couple ami,
la soirée dans leur
campagne, sur le
d'Ellezelles, à envir
la localité qui se tr
naix (Ronse) et Les

En raison du beau
clément pour la sai
choisi de s'installer
delà du jardin, la
d'Antoing et d'Hub
au sud-ouest. Il es
est étoilé. Pas de
vent et la lune clai
ment au sud-oues
reconnaissables, s
altitude.

Installés autour d'
sent gaiement. M.
son, a une bonne
ciel devant lui, sau
un saule pleureur
ment, son attent
masse sombre a
chant juste au-des

Le dessin de Mme H.
d'une "structure à ét



ns nombreux, in-
vent un engin au
x caractéristiques
la forme et les lu-
-robot qui se dé-
oignages qui ne
début de la va-
ne comprenons
s qui animent ces
t particulièrement
ions industrielles

Léon BRENIG

T

**'canard" quelque
ournaux se sont
tobre. L'associa-
rien le résultat
de la SOBEPS.
nimateurs d'EU-
ag et Vidal, sont
de notre socié-
ous quitter l'été
partageaient plus
le la SOBEPS. Ni**

**sion pour rappe-
la SOBEPS res-
chercheur qui en
top à la paranoïa
rien à cacher et
bien partielle en-
érienne ne nous
u'on se le tienne**

**entre la SOBEPS
a en effet amené
nous jouerions
lack out" en ca-
c. De tels propos
ntenu du présent
E suffit à le prou-
du "vrai" en ufo-
et que nous nous
similer la moin-
à une incursion
me que nous re-
utes les explica-
scotées (F-117,
té intellectuelle
manière critique
s recueillis (et
reconnaître qu'il
is aussi à défen-
ine extra-terres-
nes quand les
uent toute autre
un combat par-
vaut pas que des
ul qui permette
ent crédible.
ichel BOUGARD**

UN INCROYABLE DEFILE

La partie du Hainaut qui s'étend entre Renaix et Ath a été le théâtre de phénomènes assez extraordinaires rapportés par quatre habitants de la région. C'est Eric Bursens qui s'est rendu sur place et a recueilli les déclarations des témoins.

Les événements remontent au 2 mai dernier. M. Michel H... et son épouse Chantal ont invité un couple ami, M. et Mme L..., à passer la soirée dans leur propriété située en pleine campagne, sur le territoire de la commune d'Ellezelles, à environ 2 km au sud-ouest de la localité qui se trouve sur la N57 entre Renaix (Ronse) et Lessines.

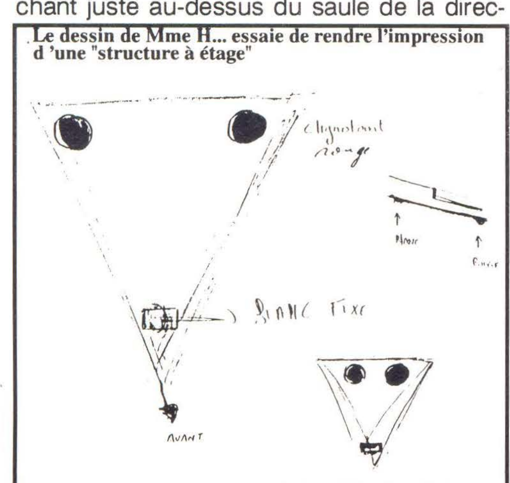
En raison du beau temps, particulièrement clément pour la saison, les deux couples ont choisi de s'installer sur la terrasse d'où, au-delà du jardin, la vue s'étend vers les bois d'Antoing et d'Hubermont à quelque 2,5 km au sud-ouest. Il est environ 22 h 30. Le ciel est étoilé. Pas de nuages, presque pas de vent et la lune claire qui se découpe nettement au sud-ouest. Quelques avions, bien reconnaissables, sont déjà passés à haute altitude.

Installés autour d'une table de jardin, ils dvisent gaiement. M. H..., assis dos à la maison, a une bonne vue du panorama et du ciel devant lui, sauf une partie masquée par un saule pleureur au bout du jardin. Subitement, son attention est attirée par une masse sombre avec des lumières débouchant juste au-dessus du saule de la direction sud-sud-ouest. Il pousse une excla- mation de surprise et tous alors peuvent suivre des yeux un objet de forme triangulaire, avec, sur le dessous, deux lumières rouges clignotantes sur les côtés vers l'arrière et une blanche fixe à l'avant. Mme L..., quant à elle, a eu l'impression que la forte lumière à l'avant était produite par la rotation de plusieurs feux.

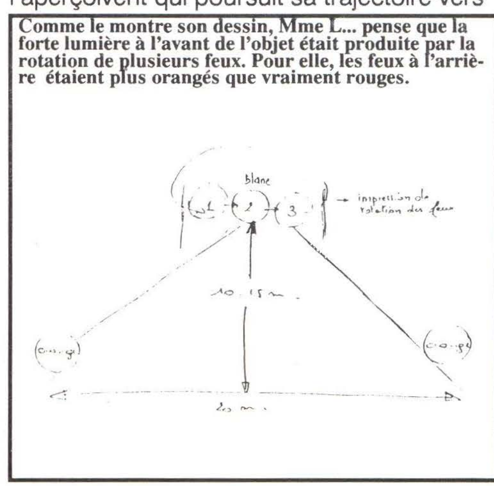
L'objet, qui paraît bien matériel et d'assez grande dimension (envergure estimée : 20 à 30 mètres), donne l'impression d'une "structure à trois étages", ce qui dans l'esprit des témoins veut dire que les lumières ont l'air d'être disposées à différents niveaux sous l'objet.

Les témoins éprouvent d'ailleurs des difficultés à décrire cette apparente disposition étagée des lumières. Peut-être une illusion d'optique due à une position relativement cabrée de l'objet ? Quoi qu'il en soit, une légère réverbération sur la face inférieure révèle une surface de teinte gris clair d'aspect métallique.

Arrivant du sud-sud-ouest, l'objet se déplace lentement (environ 40 km/h) vers le nord-nord-est en produisant un léger son modulé "comme en sourdine". Arrivé au-dessus de la maison, il disparaît du champ de vision. Les témoins se précipitent aussitôt sur le côté du bâtiment afin de le repérer à nouveau. Arrivés dans la prairie qui borde la route, ils l'aperçoivent qui poursuit sa trajectoire vers

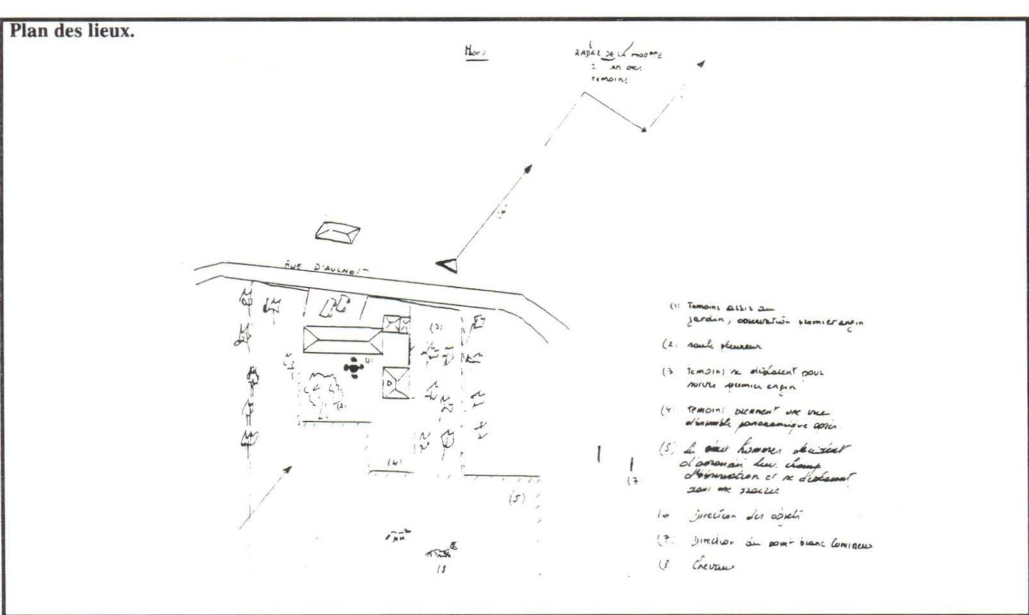


Le dessin de Mme H... essaie de rendre l'impression d'une "structure à étage"



Comme le montre son dessin, Mme L... pense que la forte lumière à l'avant de l'objet était produite par la rotation de plusieurs feux. Pour elle, les feux à l'arrière étaient plus orangés que vraiment rouges.

Plan des lieux.



les pylônes de télécommunication de la Houppe, à quelque 5 km au nord-nord-est. Mais environ 2 km avant d'atteindre ce site, l'objet pivote à angle droit, à 90 degrés, vers la droite, puis peu après de même vers la gauche, pour reprendre sa trajectoire initiale, comme s'il avait voulu éviter de passer au-dessus des pylônes, signalés aux avions par des feux rouges. Bientôt il disparaît dans le lointain.

Détail curieux : les témoins ont remarqué que l'objet se déplaçait à altitude constante mais en louvoyant sur sa trajectoire en une sorte de mouvement ondulatoire.

Les deux couples se rendent ensuite dans le potager, tout au fond du jardin, d'où l'on a une vue étendue jusqu'au bois d'Antoing, à environ 2 à 3 km au sud-sud-ouest, direction d'où avait surgi le phénomène. C'est alors que se produit l'incroyable: un défilé de toute une série d'objets semblables au tout premier, suivant la même trajectoire mais à une altitude plus élevée ! D'abord deux objets triangulaires, puis trois autres, et ainsi de suite, groupés par deux ou trois à des intervalles de cinq ou six minutes. Les témoins en compteront treize au total ! Fait étonnant, les objets de chaque groupe ne semblaient pas voler à la même altitude, ni selon une formation déterminée.

Surexcités par les événements, les témoins restent en observation pendant encore une demi-heure. Les deux hommes vont dans la prairie aux chevaux pour avoir une vue plus large vers le nord et le sud.

Après un certain temps, M. L... aperçoit à dix degrés d'élévation vers l'est, à hauteur des feuillus, assez éloigné, un point brillant fixe qui diminue rapidement d'intensité puis disparaît. Au même moment, venant du nord-nord-est en direction du sud-sud-ouest, mais plus éloignés vers l'ouest par rapport aux observateurs, voilà que réapparaissent les groupes d'objets qui vont redéfiler aux mêmes intervalles, comme s'ils s'en retournaient d'où ils étaient venus. Les témoins en compteront cette fois une vingtaine ! Ils pourront suivre les lumières à prédominance rouge jusqu'à leur disparition au loin, vers Leuze-en-Hainaut. Il est un peu plus de minuit. L'ensemble de ces observations aura duré près d'une heure trente.

On notera encore l'absence de réaction des deux chevaux de M. H... qui se trouvaient dans la prairie lors du passage des objets. Leur comportement n'a été modifié en rien.

Quant aux témoins, marqués par ces événements hors du commun, ils ont le sentiment d'avoir été confrontés à quelque chose d'inconnu et d'incompréhensible.

Jean DEBAL

ET ZEUS INTE

Comme il le fut ment cédentes éditions, il troduire au sein d moyens plus modern que notre Secrétair combe sous le poid rapports d'observatio puis novembre 1989.

Voilà, c'est fait.

Grâce à votre soutie grâce au concours de constructrice wallonn disposons actuellemen mant avec lequel nou nous familiariser.

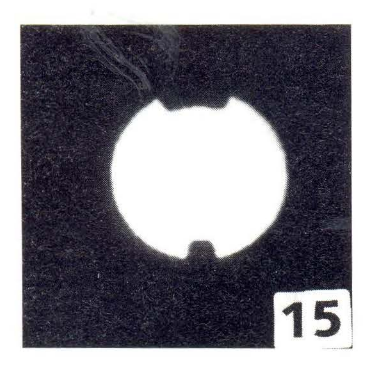
Un ordinateur pour q

Beaucoup ! Le but for quisition est de tente de la masse de donn la vague d'observatio jour, faute de personn encore qu'à la phase sur le terrain, dépo choix des données à nateur. A première v informations pourrait 1990 ou janvier 1991.

En attendant, notre r pas inutilisé: la revu mains a été rédigée à rédacteurs, les textes patibles MS-DOS ou programmes tels W Ventura, puis mis e (programme destiné tée par Ordinateur" d De plus, tout le fichi encodé afin de fa fautes de frappe aya nous rendriez servi toute erreur dans vos

D'autres projets exi longues soirées d'hi tabilité, graphiques e du texte des livres astronomie assistée des astres à certaine

Photo 15 : Nouvel essai réalisé le 29 avril 1990 lors des rencontres de Lyon 90.



rapproche tellement des témoins... que ces derniers s'encoururent, apeurés !

Mais ceci est une autre histoire...

Patrick FERRYN

LA SOBEPS A LA UNE SUR RTBF1 ET TF1

Retombées des efforts investis au cours des mois passés : le mardi 13 novembre dernier, la SOBEPS était invitée à participer à deux émissions télévisées le même soir ! Nous n'avons malheureusement pas pu vous en avertir individuellement par lettre vu le coût qu'aurait représenté pour nos pauvres finances une telle opération. Nous vous prions de nous en excuser, et espérons que les annonces faites par la presse en rubrique TV avaient attiré votre attention.

Ceci ne doit pas nous empêcher de vous faire un compte-rendu de ces deux emissions. "Babel", tout d'abord. Cette importante émission scientifique mensuelle de l'équipe Sciences de la RTBF, présentée par Philippe Deguent et Alexandre Wajnberg ce 13 novembre entre 21 h 30 et 23 h 10, était consacrée au thème de la vie extra-terrestre et comportait trois volets : la vague d'OVNI en Belgique, la possibilité de vie ailleurs que sur Terre, les programmes de détection des signaux intelligents venus de l'Univers et les tentatives de communications extra-terrestres. Etaient présents sur le plateau : notre Président, Michel Bougard, Jean Rasmont (Professeur de Zoologie à l'ULB), Jacques Reisse (Professeur de Chimie à la même université) ainsi que deux astrophysiciens français : Jean-Claude Ribes, Directeur de l'Observatoire de Lyon, et François Biraud, astronome à l'Observatoire de Meudon. Etaient invités, en outre, trois collaborateurs de la SOBEPS : Léon Brenig, Professeur de Physique à l'ULB, Auguste Meessen, Professeur de Physique à l'université de Louvain-la-Neuve, et Patrick Ferryn, spécialiste en prises de vue vidéo et photo. Enfin, le Lt. Col. De Brouwer, Directeur des Opérations de la Force Aérienne figurait lui aussi parmi les invités importants.

Quant au contenu de l'émission, nous sommes heureux de vous apprendre que la plupart des documents filmés présentés lors de la partie consacrée à la vague OVNI belge provenait de notre société et que les commentaires des présentateurs de la RTBF accompagnant ces documents ont été très objectifs et, de plus, très élogieux pour la SOBEPS. Dans la suite de l'émission, les deux astrophysiciens français ont particulièrement salué le sérieux et la compétence de nos travaux. Il est apparu clairement au cours du débat qu'il est désormais démontré (grâce à la SOBEPS) que le phénomène OVNI est un sujet de recherche scientifique à part entière. Les contacts hors antenne entre nos représentants et les autres scientifiques du plateau le confirment amplement. Le lendemain, le mercredi 14 novembre à 18 h 30, la RTBF a prolongé cette émission par un débat sur Radio Une animée par Jacques Coter au cours duquel les auditeurs ont pu poser leurs questions à Michel Bougard, Léon Brenig et Jacques Reisse.

Ce même mardi 13 novembre 1990, donc, la SOBEPS eut l'honneur de participer au désormais célèbre "Ciel, mon Mardi !", émission coup-de-poing de TF1 animée par Christophe Dechavanne et dont le second sujet portait sur le problème OVNI. Cette partie de l'émission, programmée pour 23 heures, se déroula finalement le... lendemain entre 00 h 10 et 01 h 00 ! Au nombre des partcipants sur le plateau, nous remarquions en particulier Jean-Pierre Petit, physicien au CNRS, M. Pellat, Directeur du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) ainsi que M. Perrin de Brichambaut, ancien responsable de la Météorologie Nationale Française et membre fondateur de l'ex-GEPAN (devenu SEPRA). M. Leclerc, PDG de la fameuse chaîne de magasins Leclerc, était invité à jouer le rôle du candide. Notre Secrétaire général, Lucien Clerebaut, était invité à l'émission pour y exposer les derniers développements de la vague OVNI en Belgique. L'incontournable Raël était lui aussi parmi les invités.

A l'issue d'un débat très animé et polémique, notre Secrétaire général a pu avoir d'excellents contacts avec les représentants du CNES, en particulier avec le responsable de son service de presse, M. Daniel Metzle. Ces entretiens ont montré tout le crédit qu'attribuent les scientifiques précités aux travaux de la SOBEPS. Ces contacts se développeront dans les mois qui viennent. Ceci préfigure, nous l'espérons, une collaboration plus étroite avec les milieux scientifiques français.

Léon BRENIG & Lucien CLEREBAUT

L'ETAT DE
RADARS
QUELQUES REF
Les observations
que, de novemb
vraient faire
phénomène OVN
d'une masse con
velles. Nous avo
détail *ce qui est*
radars au sol, au
En outre, une é
nées du radar d
voyés pour in
Aérienne Belge,
mars 1990, est a
connaissance, il
diales, mais il res
Je ne donnerai d
maire de ces a
que l'on sache q
ner un aperçu de

Je proposerai a
les généralisatio
contre encore tr
tions des té
socio-psycholog
senterai *quelque*
faites en Belgiqu
l'énorme losang
ville d'Eupen, le
présentatif de la
des nouvelles i
pendant, de ne
s'est passé réce
Certaines obser
diquer que la va

La phase des i

Au début du m
participé aux e
BEPS. Il était es
me rendre co
nombre et de la
me suis concen
la région d'Eup
connaissance d
sion ont pu aide
J'ai constaté, e
moins, et surto
responsabilités
réticents à com
vé, à cause de
ques irrationnel

EPS : Léon Brenig, Pro-
JLB, Auguste Meessen,
l'université de Louvain-
rn, spécialiste en prises
ıfin, le Lt. Col. De Brou-
ations de la Force Aé-
ısi parmi les invités

mission, nous sommes
e que la plupart des do-
lors de la partie consa-
elge provenait de notre
nentaires des présenta-
pagnant ces documents
plus, très élogieux pour
de l'émission, les deux
ont particulièrement sa-
étence de nos travaux. Il
cours du débat qu'il est
ce à la SOBEPS) que le
ujet de recherche scien-
contacts hors antenne
t les autres scientifiques
t amplement. Le lende-
mbre à 18 h 30, la RTBF
par un débat sur Radio
oter au cours duquel les
eurs questions à Michel
acques Reisse.

mbre 1990, donc, la SO-
rticiper au désormais cé-
émission coup-de-poing
ristophe Dechavanne et
ait sur le problème OVNI.
n, programmée pour 23
nent le... lendemain entre
mbre des partcipants sur
ons en particulier Jean-
CNRS, M. Pellat, Direc-
Etudes Spatiales (CNES)
Brichambaut, ancien re-
ogie Nationale Française
l'ex-GEPAN (devenu SE-
e la fameuse chaîne de
nvité à jouer le rôle du
général, Lucien Clere-
sion pour y exposer les
de la vague OVNI en
e Raël était lui aussi par-

nimé et polémique, notre
oir d'excellents contacts
u CNES, en particulier
n service de presse, M.
iens ont montré tout le
ientifiques précités aux
es contacts se dévelop-
iennent. Ceci préfigure,
llaboration plus étroite
es français.

Lucien CLEREBAUT

L'ETAT DES RECHERCHES SUR LES DONNEES DES RADARS

QUELQUES REFLEXIONS ET OBSERVATIONS D'OVNI

Les observations qui ont eu lieu en Belgique, de novembre 1989 à juin 1990, devraient faire progresser l'étude du phénomène OVNI, puisque nous disposons d'une masse considérable de données nouvelles. Nous avons même pu examiner en détail *ce qui est apparu sur les écrans des radars au sol*, aussi bien militaires que civils. En outre, une étude approfondie des données du radar de bord d'un des F-16 envoyés pour investigation par la Force Aérienne Belge, pendant la nuit du 30/31 mars 1990, est actuellement en cours. A ma connaissance, il s'agit là de premières mondiales, mais il reste encore beaucoup à faire. Je ne donnerai donc ici qu'un aperçu sommaire de ces activités de recherche, pour que l'on sache qu'elles existent et pour donner un aperçu de la démarche suivie.

Je proposerai aussi quelques réflexions sur *les généralisations abusives* que l'on rencontre encore trop souvent et sur *les réactions des témoins*, dans le cadre socio-psychologique actuel. Enfin, je présenterai *quelques rapports d'observations* faites en Belgique et à l'Etranger. Le cas de l'énorme losange qui survola le bord de la ville d'Eupen, le 1er décembre 1989, est représentatif de la qualité et de l'importance des nouvelles informations. Il importe, cependant, de ne pas perdre de vue ce qui s'est passé récemment dans d'autres pays. Certaines observations pourraient même indiquer que la vague n'est pas terminée.

La phase des investigations sur le terrain

Au début du mois de décembre 1989, j'ai participé aux enquêtes menées par la SOBEPS. Il était essentiel, pour moi, de pouvoir me rendre compte personnellement du nombre et de la qualité des témoignages. Je me suis concentré presqu'exclusivement sur la région d'Eupen, dont je suis originaire. Ma connaissance de l'Allemand et ma profession ont pu aider parfois à délier les langues. J'ai constaté, en effet, que beaucoup de témoins, et surtout les plus fiables, ayant des responsabilités sociales importantes, sont réticents à communiquer ce qu'ils ont observé, à cause de pressions socio-psychologiques irrationnelles.

La soirée du 29 novembre 1989 a été décisive, parce que deux gendarmes d'Eupen ont eu le courage de décrire - devant les caméras de la télévision - l'OVNI qu'ils avaient soigneusement observé. Il y eut de nombreuses autres observations ce jour-là. J'en ferai la synthèse dans le livre que la SOBEPS compte éditer et qui sera une oeuvre collective. J'ai pu trouver, en effet, une série de témoignages d'observations qui se suivent dans l'espace et dans le temps. Les observations faites par M. J..., que je détaillerai plus loin, fournissent un exemple de ce que l'on peut apprendre des témoins. Il me semble que des données de ce type, intégrées à l'ensemble des observations à l'échelle mondiale, lancent un défi à la communauté scientifique et à tout homme de bon sens.

Les journalistes ont eu une responsabilité particulièrement importante. Certains d'entre eux ont fait leur travail d'information de manière consciencieuse, d'autres ont simplement cherché le sensationalisme et certains ont cru devoir mener une croisade personnelle pour contrer la collecte de nouveaux témoignages. J'en citerai un seul exemple dont j'ai pu constater les effets immédiats. Un gendarme de la région d'Eupen refusa de me dire ce qu'il avait vu, quelques jours après le 18 décembre 1989. Un quotidien local avait publié ce jour-là un article qui affirmait que "l'explication la plus plausible" des observations d'Objets Volants Non-Identifiés était que l'US Air Force effectuait des essais secrets des avions F-117A au-dessus de la Belgique. Cet article était précédé de la mention impressionnante: "Explication de Washington" et le sous-titre faisait état d'une "hystérie" d'observations d'OVNI. On m'a apporté ce journal le jour même et je fis immédiatement une enquête, car cela aussi fait partie du phénomène OVNI.

Il ne s'agissait que d'une hypothèse. Elle avait été lancée par le journal flamand "Het Laatste Nieuws". J'ai interrogé, par téléphone, le journaliste qui était l'auteur de cet article qui déclencha une rumeur qui fait encore couler beaucoup d'encre. Il m'expliqua qu'il venait de lire un article sur le F-117A et qu'il avait voulu présenter ces informations aux lecteurs. Pour rendre son article plus in-

téressant, il proposait l'hypothèse (purement gratuite et non-corrélée avec les observations réelles des témoins) qu'il pourrait y avoir une connexion possible avec les récentes observations d'OVNI en Belgique. Le journaliste d'Eupen avait "forcé la dose". Entretemps, j'avais appris du Lt. Col. De Brouwer que la Force Aérienne Belge avait demandé une réaction de l'l'Ambassade américaine. Ce colonel est Chef des Opérations et aurait donc dû être averti. Il s'était aussi donné la peine de s'informer correctement de ce que les nombreux témoins belges avaient réellement vu.

Sachant qu'un démenti officiel de source américaine allait être publié, j'ai téléphoné au journaliste d'Eupen, pour l'informer de cette nouvelle et lui demander de faire paraître ce démenti aussi rapidement que possible. Quand je lui demandai pourquoi il avait parlé d'une "explication de Washington" et qualifié les témoignages des gens de sa région "d'hystérie", il me répondit: "je suis contre cela". J'apprécie sa franchise, mais cela ne correspond pas au souci d'objectivité que j'attends des journalistes. Des prises de position de ce genre sont des désinformations et dissuadent les témoins, ce qui rend la recherche de la vérité plus difficile.

A la recherche d'informations plus objectives

Ayant pu me convaincre, par mes propres enquêtes, de la réalité et de l'importance de la vague d'observations d'OVNI dans notre pays, je trouvais qu'*il aurait été scientifiquement irresponsable de laisser passer cette vague sans chercher à savoir ce qui se passait sur les écrans des radars de notre pays*. Je ne savais pas comment on pourrait y avoir accès, mais j'ai toujours supposé que ce qui est rationnel doit finir par convaincre, même si cela exige parfois beaucoup de temps. Dès le début du mois de décembre 1989, j'ai pris contact avec le Lt. Col. De Brouwer à l'Etat-Major Général de la Force Aérienne Belge, pour demander que l'on conserve les documents radars éventuels, en vue d'une étude scientifique approfondie. Peu de temps après, j'ai adressé une demande écrite, allant dans le même sens, à M. Guy Coëme, Ministre de la Défense Nationale.

J'ai également rencontré le chef du Contrôle Aérien à Zaventem (aéroport de Bruxelles). J'y ai appris que l'on conserve pendant quelques semaines les enregistrements sur bandes magnétiques de ce qui est apparu sur les écrans des contrôleurs, en vue d'enquêtes éventuelles liées à la sécurité aérienne. J'ai donc adressé une demande écrite à M. Vandenbroucke, Administrateur Général de la Régie des Voies Aériennes, pour demander l'autorisation de prendre des films vidéo de certains extraits. Ceux-ci seraient limités à des séquences sélectionnées en fonction du nombre des observations d'OVNI assez rapprochées et fiables. L'objectif était de *vérifier s'il y avait eu des traces suspectes avant ou après et au moins à certains endroits*, étant donné que les OVNI se trouvaient sans doute au-dessous de la couverture radar au moment des observations à très basse altitude. La réponse a beaucoup tardé, pour des raisons administratives, mais un coup de téléphone à M. Vandenbroucke a immédiatement débloqué la situation. Etant ingénieur, il n'avait aucune difficulté à comprendre la démarche d'un scientifique.

Je le remercie chaleureusement, ainsi que M. l'Ingénieur en Chef et le personel technique du radar de notre aéroport national pour leur aide efficace, hautement utile. J'ai pu filmer ainsi et analyser chez moi *plus de 180 heures de données du radar de Bertem*, qui dessert l'aéroport de Zaventem. La procédure d'analyse et le détail des résultats seront explicités ailleurs. J'en suis arrivé de cette manière à deux résultats surprenants et fort importants; j'y reviendrai plus loin. Une de ces découvertes concernait le fait que des échos d'origine non-identifiée se déplaçaient souvent suivant des trajectoires rectilignes, de longueur limitée. Cela me rendait perplexe. Je continuai donc à rassembler autant de données que possible, en ne m'attachant à aucune hypothèse particulière. Il était essentiel, cependant, d'analyser ces données au fur et à mesure pour relever les caractéristiques essentielles et savoir constamment à quoi il fallait faire attention. En fait, j'étais engagé dans une course avec le temps, puisque les enregistrements magnétiques des ordinateurs n'étaient conservés que pendant quelques semaines. Si je n'avais pas récupéré les informations potentiellement importantes qu'elles pouvaient contenir, elles étaient perdues à tout jamais.

J'espérais également avoir accès aux données des radars militaires, bien que sachant

n conserve pendant
; enregistrements sur
de ce qui est apparu
trôleurs, en vue d'en-
es à la sécurité aé-
ressé une demande
ucke, Administrateur
des Voies Aériennes,
risation de prendre
tains extraits. Ceux-ci
séquences sélection-
ombre des observa-
pprochées et fiables.
ier s'il y avait eu des
ou après et au moins
étant donné que les
ns doute au-dessous
au moment des ob-
e altitude. La réponse
ur des raisons admi-
coup de téléphone à
mmédiatement déblo-
ngénieur, il n'avait au-
prendre la démarche

reusement, ainsi que
et le personel techni-
tre aéroport national
, hautement utile. J'ai
ser chez moi *plus de*
s du radar de Bertem,
de Zaventem. La pro-
e détail des résultats
rs. J'en suis arrivé de
résultats surprenants
reviendrai plus loin.
rtes concernait le fait
gine non-identifiée se
uivant des trajectoires
r limitée. Cela me ren-
tinuai donc à rassem-
s que possible, en ne
e hypothèse particu-
cependant, d'analyser
à mesure pour relever
essentielles et savoir
il fallait faire attention.
dans une course avec
enregistrements ma-
eurs n'étaient conser-
lques semaines. Si je
es informations poten-
s qu'elles pouvaient
perdues à tout jamais.

avoir accès aux don-
ires, bien que sachant

que ce serait bien plus difficile. Une collaboration *de plus en plus étroite et hautement fructueuse* s'est pourtant développée avec le Lt. Col. De Brouwer, Chef des Opérations à l'Etat-Major Général, ainsi que le Lt. Col. Billen, Chef de Corps du radar de Glons. Je les en remercie très vivement. Ils ont toujours fait preuve d'une très grande gentillesse et ils ont vraiment partagé ma conviction profonde qu'*il fallait examiner à fond ce qui pouvait l'être, à la fois pour mieux comprendre le phénomène OVNI et pour élucider le phénomène mystérieux que j'avais découvert* et qui était probablement d'origine atmosphérique. Cela impliquait, pour les radaristes, un risque de confusion possible d'avions clandestins avec des échos radars d'origine non-identifiée, ou inversement. Dans cette phase de maturation des idées survint un événement important. Je savais que la Force Aérienne Belge envisageait de faire monter des chasseurs F-16 dans le cas où des observations d'OVNI seraient signalées par des témoins fiables, avec une série d'autres garanties. Ces conditions semblaient être réunies au cours de la nuit du 30/31 mars 1990. J'en fus averti très tôt, mais il fallut attendre que la Force Aérienne fasse une première évaluation des données pour en savoir plus.

Pour ma part, je maintenais le Lt. Col. De Brouwer constamment informé de l'état de mes recherches basées sur les données du radar de Bertem. Il voyait donc bien l'intérêt d'une vérification de ces phénomènes à partir des données du radar militaire de Semmerzake. Je fus donc autorisé à m'y rendre, puis à recevoir des extraits de leurs enregistrements. Les informations concernant les événements de la nuit du 30/31 mars 1990 restaient inaccessibles, pour respecter la procédure d'enquête engagée par la Force Aérienne. Peu importe, on avançait quand même. L'importance capitale des données du radar de Semmerzake résidait dans le fait qu'elles étaient plus précises et plus détaillées. Elles m'étaient fournies sur des disquettes que je pouvais lire et analyser au moyen de mon ordinateur personnel. Je remercie le Cdt. Degriek d'avoir conçu ce système et de m'avoir aidé efficacement. Les détails de la procédure et les améliorations progressives seront décrits ailleurs.

Il importe de savoir que je pouvais alors comparer directement les données du radar militaire de Semmerzake à celles du radar civil de Bertem, dont les échos sont instantanément transmis à Semmerzake. Elles y sont même moins filtrées que sur les écrans des contrôleurs aériens à Zaventem. Je pouvais déterminer aussi les coordonnées et d'autres caractéristiques de chaque écho particulier. L'analyse était très laborieuse, mais un chercheur doit être persévérant. Ce travail permit de confirmer d'une manière éclatante les premières conclusions tirées des films vidéo pris à Zaventem.

Après la sortie du rapport rédigé à l'Etat-Major de la Force Aérienne, il y eut des réactions irrationnelles de la part de certains milieux français. Le Lt. Col. De Brouwer a réagi en fournissant plus de renseignements, pour montrer que le problème est plus complexe et qu'on a des données plus solides que certains ne le supposaient, tout en insistant sur le fait que l'analyse devait être poursuivie. Il suivait résolument une politique d'ouverture. Certains journalistes avaient donné à l'armée l'étiquette de "grande muette". Le colonel De Brouwer disait: "nous n'avons rien à cacher en cette matière". je peux témoigner, à cause de mes contacts fréquents, que c'est *un homme foncièrement honnête*, que j'admire aussi pour son courage. Il fait honneur à l'armée.

Ayant reçu le journaliste de Paris Match (voir le numéro du 5 juillet 1990), il permit aussi à quelques membres de la SOBEPS de voir un extrait du film vidéo des données radars d'un des F-1 6. C'étaient MM. Bougard, Brenig, Clerebaut, Ferryn et Meessen. La série des photos que l'on fut autorisé à prendre me permit de faire une première évaluation et de me rendre compte du *caractère hautement étrange de ces données*. Puisque j'avais fort progressé dans l'interprétation des données radars, initialement très mystérieuses, je pouvais affirmer au moins que la même théorie ne suffisait pas pour rendre compte de ces nouvelles constatations étonnantes.

Pour aller plus loin, *il fallait l'autorisation explicite de M. le Ministre de la Défense Nationale*. Puisque ma demande écrite ne recevait pas de réponse, probablement à cause de problèmes purement administratifs, je résolus de téléphoner à M. le Ministre, Guy Coëme. La réponse fut presque immédiate: "Je suis pour la transparence !" C'était le mot décisif et je pense qu'il sera historique. En tout cas, il s'agit d'une action exem-

plaire, dont d'autres Nations s'inspireront bientôt, j'espère. J'aurai toujours une profonde gratitude pour ce geste, car personne avant lui n'a eu le courage de le faire. Il est vrai que la "glasnost" a changé pas mal de choses, mais les vieux réflexes existent encore. Bien sûr, comme je l'avais écrit dans ma lettre, il aurait été non seulement scientifiquement, mais aussi militairement et politiquement indéfendable de ne pas vouloir examiner les faits d'une manière approfondie, mais on aurait pu dire non.

Après cela, tout alla comme sur des roulettes, mais toujours très lentement. Je n'ai pu recevoir, par exemple, les données du radar de Glons pour les événements essentiels de la nuit du 30/31 mars 1990, que le 2 novembre. Les décisions correspondantes étaient prises depuis longtemps, mais par rapport aux autres "missions" des militaires (en particulier, la crise du Golfe et de l'intervention au Rwanda au même moment), un problème lié aux OVNI n'a qu'une priorité très réduite. Moi aussi, j'ai souvent d'autres priorités et je demande donc de la compréhension. C'est le résultat final qui compte et ce qu'il faut craindre surtout, c'est la précipitation. Il n'est pas mauvais que les idées aient le temps de décanter. Actuellement, des études vraiment approfondies sont menées dans une coopération parfaite avec un officier-ingénieur de la Force Aérienne Belge. Je ne veux pas le nommer, pour qu'il ne soit pas assailli de questions. Les conclusions de l'étude seront publiées, mais seulement au moment où on pourra le faire de manière responsable.

Les résultats fondamentaux

Sur les écrans radars, on voit apparaître presque continuellement des échos non-corrélés avec des avions. Ils apparaissent de manière sporadique. Les radaristes appellent ces échos des "anges", comme si c'étaient de purs esprits. Pour eux, il s'agit simplement d'un "bruit" gênant. On n'y fait pas attention. A priori, il pouvait s'agir aussi bien d'OVNI que d'un phénomène naturel, plus ou moins compliqué. Ces "anges" n'apparaissent que de temps en temps, un peu partout sur l'écran. Un contrôleur aérien, qui doit faire attention au trafic, n'en garde pas la trace dans son esprit. Quand j'ai relevé systématiquement les positions d'apparition de ces "anges", j'ai constaté cependant qu'ils se déplaçaient souvent suivant des lignes pratiquement droites. J'ai appelé cela "le phénomène des anges qui volent".

La vitesse moyenne des déplacements est très faible par rapport à celle des avions (de l'ordre de 50 km/h). Il y a des fluctuations aléatoires, mais un comportement moyen bien défini. Les alignements ont des longueurs limitées et *leurs directions ne sont pas corrélées avec celles du vent*. En outre, ils peuvent apparaître (peut-être même préférentiellement) quand le ciel est parfaitement dégagé. Le radar de Semmerzake situait le point de retour des impulsions radars dans le ciel. Au fur et à mesure que les données s'accumulaient, il devenait évident qu'il ne pouvait pas s'agir d'OVNI. Cela devait être un phénomène atmosphérique, mais sans doute assez spécial, puisque les radaristes que je consultai n'avaient pas remarqué cet effet. Une étude approfondie de la littérature indiquait que ce phénomène n'y était pas décrit non plus. J'en ai trouvé finalement une explication basée sur des principes physiques connus et s'appuyant sur certaines données indépendantes. Elle sera exposée ailleurs, quand j'aurai eu le temps de procéder encore à d'autres vérifications. Le "phénomène des anges qui volent" est actuellement indubitable, de même que son origine atmosphérique. Les vérifications concernent des détails théoriques.

La seconde constatation essentielle consistait dans le fait que *je n'ai pas trouvé de traces (fiables) associées aux témoignages d'observations d'OVNI*, même pas quand j'examinai ce qu'il s'était passé dans une région d'espace-temps nettement plus étendue. Je savais, pourtant, que dans le passé, on a signalé différents cas de détection radar d'OVNI. Les renseignements donnés à cet égard semblent être acceptables (et ne sont pas interprétables à partir du phénomène des "anges qui volent"). On pourrait être tenté d'avancer deux hypothèses simplistes: ou bien les témoins n'ont rien vu de matériel, ou bien il s'agissait des avions furtifs F-117. Ni l'une, ni l'autre hypothèse ne tient compte de l'ensemble des faits réellement observés. Les OVNI observés en Belgique correspondent le plus souvent à des plate-formes, stationnant ou se déplaçant en position horizontale. Cela suffit pour expliquer la faible probabilité d'une détection par les radars au sol. Les faisceaux des ondes émises subissent alors, en effet, pratiquement une réflexion spéculaire, comme s'ils

avaient rencontré
même technique
tif F-117A.

On a observé à
plate-forme avait
était surmontée d'
ment ou d'en-haut,
tection radar pour
Un F-16 pourrait d
ter un OVNI de ce
sont pas constitué
sorbants. Ceci pos
puisqu'on peut se
formes des OVNI
rentes, si l'on se pl
pothèse extra-ter
adaptation à nos
conforme au comp
lement constaté ? C
dence, résultant du
peuvent venir de dif

Quant aux données
F-16, qui fonctionne
dars au sol et perm
données différentes
ment, à ce mome
nantes. Il y a, en
gements de vitesse
si d'autres élément
une étude très tec
prudente. Nous y s
lement. Je ne sais
nous devons nous
y parviendrons.

Les prises de positi

Les médias français
par l'objectivité de le
observations d'OVNI
ques rares exception
taient pas à se mo
"petits Belges" et de
on verra bien qui rira
le plus étonné, c'est
Vie" se soit lancée d
sade anti-OVNI. J'ai p
cié la qualité des a
scientifique de cette
sponsabilité évidente
tifique du public.
regrettable qu'elle d
tière, l'exemple d'une
et peu scientifique. Le
la représente est de
générations futures

avaient rencontré un miroir horizontal. La même technique est utilisée pour l'avion furtif F-117A.

On a observé à différentes reprises que la plate-forme avait un bord vertical et qu'elle était surmontée d'une coupole. Vu latéralement ou d'en-haut, à partir d'un avion, la détection radar pourrait donc être plus facile. Un F-16 pourrait donc éventuellement détecter un OVNI de ce genre, si les surfaces ne sont pas constituées de matériaux trop absorbants. Ceci pose de nouvelles questions, puisqu'on peut se demander pourquoi les formes des OVNI sont maintenant différentes, si l'on se place dans le cadre de l'hypothèse extra-terrestre. S'agit-il d'une adaptation à nos techniques de détection conforme au comportement évasif, généralement constaté ? Ou n'est-ce qu'une coïncidence, résultant du fait que nos "visiteurs" peuvent venir de différents endroits ?

Quant aux données des radars de bord des F-16, qui fonctionnent autrement que les radars au sol et permettent d'enregistrer des données différentes, je peux en dire seulement, à ce moment, qu'elles sont étonnantes. Il y a, en particulier, des changements de vitesse très brusques, mais aussi d'autres éléments étranges. Cela exige une étude très technique, approfondie et prudente. Nous y sommes engagés actuellement. Je ne sais pas à quelle conclusion nous devons nous attendre, ni quand nous y parviendrons.

Les prises de position de Science & Vie

Les médias français n'ont vraiment pas brillé par l'objectivité de leurs informations sur les observations d'OVNI en Belgique, à quelques rares exceptions près. Certains n'hésitaient pas à se moquer franchement des "petits Belges" et de leurs "histoires", mais on verra bien qui rira le dernier. Ce qui m'a le plus étonné, c'est que la revue "Science & Vie" se soit lancée dans une sorte de croisade anti-OVNI. J'ai pourtant souvent apprécié la qualité des articles de vulgarisation scientifique de cette revue. Elle a une responsabilité évidente dans l'éducation scientifique du public. Il est d'autant plus regrettable qu'elle donne, dans cette matière, l'exemple d'une attitude peu rationnelle et peu scientifique. Le seul avantage que cela représente est de documenter pour les générations futures qu'à la fin du XXe siècle, on réagissait encore de cette manière, malgré les leçons qu'on aurait pu tirer de l'histoire des sciences.

Quand il y a un conflit entre des faits d'un nouveau type et les cadres conceptuels établis, on tend à se cramponner aux idées préconçues. On filtre ou on refoule ce qui ne cadre pas avec les théories, supposées inébranlables. On est incapable de voir les faits tels qu'ils sont, ou on ne le veut pas. En matière d'OVNI, la technique consiste à sélectionner quelques données que l'on pense pouvoir expliquer de manière conventionnelle ou qui peuvent l'être effectivement. Ensuite, on suppose qu'on peut extrapoler ce résultat, sans se donner la peine d'examiner vraiment les autres données. On peut appeler cela des *généralisations abusives*.

Dans son numéro (868) de janvier 1990, Science & Vie n'hésitait pas à jeter le discrédit sur l'ensemble des témoins belges, en se basant sur *une seule photographie*. Il s'agissait d'un gros point lumineux, photographié près d'Eupen. L'équipe qui réalisa ce document, pour le vendre à Sciences & Vie, l'a soumis à la SOBEPS avec d'autres de la même série. Bien qu'il ne soit pas significatif par rapport aux observations des témoins, on aurait pu le soumettre à une analyse fouillée. L'équipe de rédaction de Science & Vie préféra une interprétation hasardeuse, non étayée, avec des commentaires suggérant fortement que *tous les témoignages doivent relever de la "poésie" ou de simples "illusions d'optique"*.

Dans le numéro (873) de juin 1990, la revue présente des informations sur l'avion furtif F-117A. Ce type d'informations était justement rendu public par l'USAF puisque ces avions devenaient opérationnels à ce moment-là. Le titre "L'OVNI, c'est lui !", avec une représentation du F-117A, en dit long sur les intentions plutôt commerciales que scientifiques. On insinuait encore une fois que tous les témoins doivent s'être trompés, de même que la Force Aérienne Belge. L'auteur de cet article et/ou ceux qui l'ont "décoré" n'avaient évidemment pas besoin de se renseigner sur place, pour en savoir davantage et pour acquérir une vision objective des faits.

Le numéro (877) d'octobre 1990 de Science & Vie annonce, en première page, que maintenant, on est "sur la trace des OVNI

belges". En fait, l'auteur de l'article ne s'est intéressé qu'aux événements du 30/31 mars 1990 et à l'intervention de la Force Aérienne Belge. C'est apparemment le "fer de lance" qu'il suffit de briser sans se soucier du reste. Il suffit même d'étudier les premiers rapports, qui ne contenaient que des informations brutes, non-analysées. L'auteur de l'article est intelligent et habile, mais sa méthode ressemble davantage à celle d'un avocat qui défend une cause déterminée qu'à celle d'un scientifique qui cherche la vérité, quelle qu'elle soit. Après la conférence de presse du Lt. Col. De Brouwer, l'hypothèse du F-117A est quand même assez ébranlée. Qu'à cela ne tienne, on peut accumuler d'autres hypothèses.

Admettons l'existence d'un autre avion secret. *Admettons* qu'il ait les qualités requises pour tout expliquer (même si l'on ne sait pas exactement quoi). *Admettons* que l'USAF fasse des essais au-dessus de la Belgique sans avertir le Chef des Opérations de la Force Aérienne Belge, c'est-à-dire d'une nation amie, où l'on utilise des F-16 américains. *Admettons* que cela ne soit pas nécessaire, bien que normalement, il puisse y avoir un risque d'accident et qu'il faille pouvoir intervenir immédiatement avec des forces locales pour protéger des secrets qui ont coûté très cher. *Admettons* que les gendarmes belges aient si rarement vu des étoiles qu'ils s'y trompent. *Admettons surtout* qu'il n'y ait pas eu d'autres évidences pour la réalité des observations des témoins belges, bien qu'il y en ait eu plus de 1 000 et cela pendant plus de 6 mois. *Alors* tout va bien dans "le meilleur des mondes" où l'on ne doit pas se poser de questions plus profondes.

Il me semble utile, au contraire, de se laisser interroger par les faits, surtout quand ils sont inattendus. Ce que des centaines de milliers de témoins ont vu, depuis longtemps et dans le monde entier, indique que nous sommes en présence d'un phénomène qui mérite qu'on l'étudie à fond, en partant d'abord des faits, tels qu'ils sont. *Je ne plaide pas pour telle ou telle hypothèse, mais simplement pour qu'on ouvre les yeux.*

Les réactions des témoins

Elles sont diverses, comme il fallait s'y attendre. Dans la plupart des cas, ils racontent simplement ce qu'il s'est passé, de manière factuelle, en précisant ce qu'ils n'ont pas pu constater, et en montrant leur perplexité. J'ai souvent ressenti le désir de comprendre. Ce qui me semble être un fait nouveau, significatif, qu'on rencontre maintenant plus souvent *des témoins mécontents de ne pas être pris au sérieux.*

Quant à l'hypothèse socio-psychologique, qui prétend que les observations d'OVNI s'expliquent simplement par le désir d'entrer en contact avec des êtres ET, je ne trouve pas du tout que cela corresponde aux faits, quand on interroge un assez grand nombre de témoins. Bien sûr, il existe des cas pathologiques et même psychiatriques, mais gardons-nous de nouveau des extrapolations abusives. J'ai constaté, comme d'autres enquêteurs, qu'au début de leur observation étrange, les témoins pensent pratiquement toujours à une explication de type conventionnel: au fur et à mesure qu'ils accumulaient des informations sensorielles plus détaillées, ils se voyaient obligés de la rejeter. C'est diamétralement opposé au postulat de base de certains "socio-psychologues".

Il est vrai que les témoins ont pensé plus rapidement à un OVNI quand ils ont été avertis par les médias que d'autres témoins en avaient vus et ils ont communiqué plus facilement leurs observations à partir du moment où ils savaient qu'il existe un organisme qui rassemble ces données pour les étudier sérieusement. Certaines personnes ont intentionnellement scruté le ciel, mais ils n'ont pas nécessairement vu quelque chose.

Il est absolument normal qu'on filtre et analyse les données sensorielles à partir des modèles conceptuels qu'on a en tête. Qu'arrive-t-il quand il y a divergence ? Quelques témoins relatent des événements très extraordinaires, *en répétant qu'ils ne croient pas aux OVNI*, comme s'ils avaient peur de quelque chose. Ou bien ils le répètent pour eux-mêmes, ou bien ils ont peur que celui qui les interroge ne les considère pas comme étant sains d'esprit. J'ai plusieurs fois rencontré des témoins, admettant l'hypothèse ET, qui avaient visiblement une certaine anxiété de ces "intrus". L'humanité pourrait être livrée sans défense au bon vouloir d'une puissance externe, inconnue et en tout cas technologiquement très supérieure à la nôtre. Je n'ai rencontré qu'un seul témoin qui m'ait

dit de manière confiante : "j'aimerais bien les rencontrer". Il le dit spontanément quand je lui demandai ce qu'il pensait de son observation.

La réalité est plus nuancée que ne le supposent les théoriciens de l'hypothèse socio-psychologique. L'inconscient collectif ne véhicule pas, en général, le désir d'entrer en contact avec de Extra-Terrestres. L'existence de croyances religieuses ne doit pas être simplement extrapolée. Il est certain, par contre, qu'un nombre assez important de témoins ne désire pas du tout communiquer ce qu'il a observé. On le sait par les cas que l'on découvre tout à fait par hasard et par les témoignages retardés. La vague belge de 1989/90 a donné le courage à une série de personnes de faire part aux enquêteurs d'observations beaucoup plus anciennes. Un homme m'a écrit une lettre, décrivant une observation faite avant la Seconde Guerre Mondiale, au temps de la mobilisation, quand il était tout seul sur une route. Il en fut tellement impressionné et effrayé qu'il n'en avait parlé seulement qu'à son épouse. Un membre d'une ambassade m'a raconté une observation faite en avion, avec beaucoup d'autres personnes. Ensuite, il me pria de ne rien en dire à d'autres personnes de l'ambassade : "ils croiront que je suis fou".

Le fait que les OVNI signalés chez nous sont généralement d'un type très différent des "soucoupes" traditionnelles est également significatif. Si les témoins avaient "inventé" leurs récits, ils auraient plutôt pensé à le rendre plus vraisemblable en se tenant au modèle standard, au moins au début de la vague. Ce n'est pas ce qui est arrivé. Notons que le changement survenu récemment dans les descriptions des OVNI va de pair avec le fait qu'ils passaient fréquemment au-dessus des villes, à très basse altitude. Pourtant il n'y eut pas de perturbations électromagnétiques notables, comme cela a été souvent signalé dans le passé. Il faudra y réfléchir, en cherchant à comprendre les mécanismes et non pas en affirmant simplement que les témoins se trompent, puisque pour l'instant nous ne comprenons pas ce qu'il se passe.

Un énorme losange à Eupen

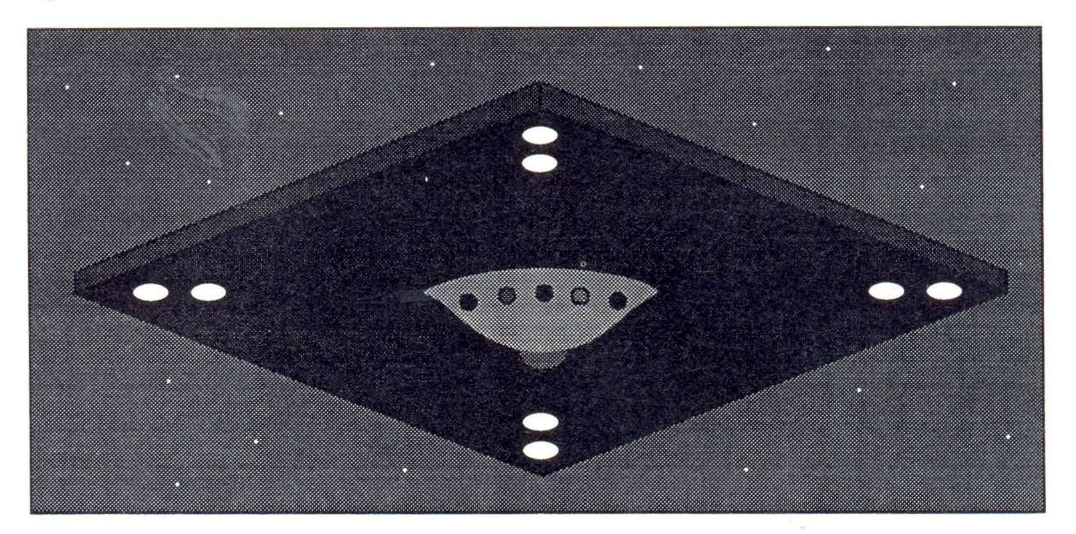
M. J... a observé deux fois le même type d'objet. J'en ai eu connaissance indirectement et quand j'ai téléphoné au témoin, il a fortement insisté sur l'anonymat : "je ne veux pas qu'on puisse dire plus tard à mes enfants que leur père n'était pas bien dans sa tête". Il me dit, en effet, que l'engin qu'il avait vu était "incroyablement grand". Cette évaluation était basée sur sa première observation, qui eut lieu le 1er décembre 1989. Je lui rendis visite le 15 janvier, c'est à dire cinq jours après sa seconde observation. Etant photographe amateur, il m'a décrit l'OVNI avec la précision de quelqu'un qui a l'habitude de bien regarder ce qu'il voit.

Le soir du 1er décembre, il voulait aller avec son épouse au vernissage d'une exposition organisée par son club. Vers 17 heures, deux de ses cinq enfants étaient déjà venu lui dire : "papa, il y a des avions bizarres dans le ciel". Ces enfants ont respectivement 14 et 15 ans. Rentrés de l'école, ils jouaient sur la rue, en compagnie d'un garçon marocain de leur âge, habitant une des maisons voisines. Il faisait déjà noir et un des enfants disait : "ce sont des OVNI". Il utilisait le terme allemand "UFOs". M. J... répondit: "mais non, ça doit être des avions".

A 18 h 50, M. J... était prêt à partir. Il était assis dans le living, à sa place habituelle, près d'une fenêtre donnant sur la terrasse à l'arrière de la maison. A ce moment, un de ses enfants accourut, tout excité : "regarde, ils sont de nouveau là". M. J... trouvait cette insistance assez curieuse. Puisqu'il attendait quand même son épouse, il se leva et sortit sur la terrasse. Elle fait partie, avec le jardin, d'une grande surface libre, située derrière un ensemble de maisons, formant un L. M. J... vit le jeune marocain, qui se trouvait à ce moment au fond du jardin de sa maison, sur l'autre branche du L. Il dit : "vous voyez, il y en a un qui arrive". Il montrait vers le ciel, juste au-dessus d'eux. M. J... me raconte : "Je ne comprends pas comment ce garçon pouvait dire cela si calmement, comme si c'était une chose banale, car moi, quand je regardai en l'air, je tombai presque à la renverse. Je vous dis, si vous ne l'avez pas vu, vous ne pouvez le croire. C'était énorme."

M. J... se met alors spontanément à dessiner l'objet : un losange, portant deux lumières blanches à chaque coin et, au centre, une sorte de cloche illuminée, sortant de la plate-forme (figure 1). La surface de l'objet était très foncée, mais nettement discernable devant le ciel plus clair. La jour-

Figure 1.

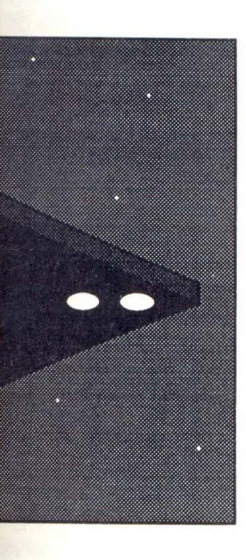


née avait été ensoleillée et le ciel était parfaitement dégagé. Autour de l'objet, on voyait les étoiles. Il glissait très lentement du sud-ouest vers le nord-est, *sans le moindre bruit*. On aurait pu le suivre "en marchant à l'aise". La grande diagonale du losange était perpendiculaire au sens du mouvement. Elle devait mesurer au moins 35 m. Pendant ma visite, M. J... sort avec moi sur la terrasse, pour me montrer ses points de repère. L'extrémité la plus proche de la grande diagonale se trouvait à la verticale de sa maison, tandis que l'autre extrémité passait au-dessus d'un grand bâtiment, situé à 35 ou 40 mètres de là. Le témoin ne peut pas préciser l'altitude de l'objet, mais il a remarqué qu'il pouvait voir le ciel sur une assez grande hauteur entre l'objet et le bâtiment d'en face. Il pense dès lors que l'objet pouvait être encore plus large que la distance qui sépare ce bâtiment de sa maison.

Un peu plus tard, quand M. J... explique que les lumières blanches s'allumaient et s'étégnaient régulièrement, je lui demande si elles le faisaient en même temps. Il me répond : "Je ne le sais pas. On ne pouvait pas voir les quatre coins en même temps. On devait tourner la tête." Ces phares étaient circulaires et très grands. "Le plus extraordinaire était leur puissance." Ils éclairaient le sol d'une lumière *blanche*. Au centre du losange, il y avait en outre une "cloche inversée", entièrement éclairée d'une lumière *orange*. Son sommet présentait cependant une luminosité *verte*, plus foncée que celle des feux verts de la circulation. La cloche était ceinturée d'une rangée de lampes *rouges*, dont l'intensité changeait de manière séquentielle. Cela donnait l'impression de lumières qui tournent, mais ce n'était pas le cas. "Ces lampes ne s'étégnaient jamais tout à fait, mais leur brillance devenait nettement plus forte à certains moments".

Elles n'éclairaient pas vraiment la surface inférieure de l'objet, qui était très foncée. Les lampes rouges "courent l'une derrière l'autre", d'un mouvement lent, confortable (gemütlich). "Cela ne rendait pas nerveux, comme les clignotants de voitures de police ou d'ambulances. C'était même agréable à voir." M. J... se rappelle aussi que "la cloche lumineuse était étrange, parce qu'on ne pouvait pas dire si la lumière venait de l'intérieur ou si c'était seulement illuminé en surface". Le témoin, étant photographe amateur, pensa aller chercher son appareil, mais il se dit : "je ne l'aurai pas dessus, c'est trop grand". Sachant qu'il y avait un film de 100 ASA, il se dit aussi qu'on ne pourrait pas discerner la masse, presque noire, tandis que les lumières blanches étaient trop éblouissantes. Il se dit : "cela ne donnera rien".

Il fit ce qu'il pouvait : "j'essayai d'enregistrer (mentalement) le plus possible. J'ai appelé aussi ma femme et ma fille, pour que quelqu'un de ma famille puisse le voir. Je ne voulais pas le rater". Madame n'a pas vu l'objet. Elle a entendu son mari, mais elle



a circulation. La cloche
ne rangée de lampes
sité changeait de ma-
ela donnait l'impression
nent, mais ce n'était pas
ne s'étégnaient jamais
brillance devenait nette-
tains moments".

s vraiment la surface in-
ui était très foncée. Les
rent l'une derrière l'au-
nt lent, confortable (ge-
rendait pas nerveux,
ts de voitures de police
'était même agréable à
elle aussi que "la cloche
ange, parce qu'on ne
lumière venait de l'inté-
lement illuminé en sur-
étant photographe
chercher son appareil,
'aurai pas dessus, c'est
qu'il y avait un film de
si qu'on ne pourrait pas
presque noire, tandis
blanches étaient trop
dit : "cela ne donnera

"j'essayai d'enregistrer
s possible. J'ai appelé
na fille, pour que quel-
puisse le voir. Je ne
. Madame n'a pas vu
du son mari, mais elle

était à ce moment-là au bain. Sa fille est venue lorsque l'objet était déjà plus loin. Il est passé au-dessus des toits des maisons. M. J... est alors allé avec elle devant la maison, où ils sont restés assez lomgtemps. Ils ont vu l'objet partir, toujours aussi lentement, en passant au-dessus du cimetière d'Eupen. M. J... regrette amèrement ne pas avoir pris de photos. Depuis lors, il est allé acheter à Aix-la-Chapelle un film infrarouge gardé au frigo. Le jeune marocain est entré dans la maison, au moment où M. J... faisait son dessin. Il dit spontanément : "Oui, c'était comme cela". Le bord vertical *(sur la figure 1)* n'était cependant pas visible le 1er décembre. M. J... le dessine en se basant sur sa seconde observation.

Elle eut lieu le mercredi 10 janvier 1990, vers 19 h 35. Il faisait donc également noir. Le témoin se rendait au club photo. Il avait pris l'autoroute E5 à partir de la chaussée de Herbesthal et roulait vers l'intérieur du pays. Il n'avait roulé que quelques kilomètres, lorsqu'il vit en l'air un objet "arrêté comme un autobus". C'était exactement "le même modèle". M. J... arrêta la voiture sur le bord de l'autoroute. Les autres conducteurs ne semblaient rien remarquer. "Tant pis". M. J... prit appui sur le capot de sa voiture et contempla l'objet, en croisant les bras. Tout était identique à la première observation, mais cette fois-ci le losange était vu latéralement et laissait bien apparaître qu'il avait une certaine hauteur, constante. Il se trouvait à peu près à 500 m. Ses lumières semblaient moins fortes que la première fois, à moins que ce fut à cause de l'éclairage de l'autoroute. M. J... se fâcha contre lui-même : "je n'ai pas l'appareil photographique". Retourner chez lui ne servirait probablement à rien. Il se contenta donc d'observer. Après 10 à 15 minutes, l'objet se mit en mouvement et partit vers les Fagnes. Il partit lentement et sans bruit. Au moment du départ, la luminosité devint plus forte. "C'était comme si l'on avait augmenté le voltage des lampes, en y allant doucement".

On peut trouver étrange que M. J... visse deux fois le même objet. On ne doit pas oublier cependant que les événements du 1er décembre étaient profondément gravés dans sa mémoire et que mentalement, ses "filtres" devaient être ajustés pour percevoir et reconnaître plus facilement un objet du même type, situé à une certaine hauteur dans le ciel, la nuit tombée. Je n'ai aucune raison pour mettre ce témoignage en doute. Au contraire, les accents de sincérité et de spontanéité étaient évidents. Le témoin n'avait parlé qu'à très peu de personnes et il avait appris à se méfier. "J'ai déjà vu beaucoup de choses dans ma vie, mais quand on raconte cela à quelqu'un, il vous regarde drôlement".

Un OVNI survole Aix-la-Chapelle

Le 5 ou 12 décembre 1989, M. et Mme O... roulaient vers le nord sur la Triererstrasse, dans la ville d'Aix-la-Chapelle. Il était environ 21 h 50, quand ils virent brusquement un objet volant qui coupait la route, droit devant eux. Il se déplaçait d'un mouvement uniforme vers la droite. Il avait deux phares à l'avant, émettant des faisceaux orientés obliquement vers le bas. La lumière était *blanche* et très intense, sans être aveuglante. En outre, il y avait une lumière *orange* au-dessous de l'appareil. Elle clignotait à la cadence des lumières d'une ambulance. M. O... conduisait et devait donc faire attention au trafic, tandis que Mme O... continuait à observer ce qu'ils croyaient alors être un avion, volant exceptionnellement bas. Elle le suivit constamment des yeux. Quand il eut traversé la route, il éteignit ses phares, mais la lumière orange clignotante resta allumée. Ceci permit de voir clairement que l'objet faisait demi-tour, suivant une courbe très serrée. Il revenait carrément en arrière (machte kehrt).

Mme O... l'observa d'abord à travers la fenêtre avant droite. Ensuite, elle se tourna vers l'arrière, pour le voir à travers la vitre latérale arrière. L'objet se rapprocha, passa au-dessus de la voiture et réapparut au travers de la vitre avant gauche. Il avait donc coupé la route obliquement. A une certaine distance de là, il ralluma ses phares. Etant situés à l'avant de l'objet, on ne les voyait plus directement, mais bien la lumière des faisceaux qu'ils émettaient. Contrairement à ce qui est normal pour des avions, il n'y avait pas de lumières à l'arrière, ni de feux clignotants latéraux, rouges et verts. On voyait seulement la lumière clignotante orange, qui devenait de plus en plus faible au fur et à mesure que l'appareil s'éloignait.

M. et Mme O... sont rentrés chez eux, près d'Aix-la-Chapelle (Alt Breinig, Stollberg). Le même soir, à 23 h 15, quand M. O... sortit de la maison pour laisser le chien dehors, il

aperçut exactement le même objet. Il volait maintenant au-dessus de leur rue, en direction de Stollberg, comme s'il était justement revenu. Monsieur O. appela immédiatement son épouse. Les faisceaux des phares étaient moins obliques que la première fois, mais l'engin "volait" plus bas. Son mouvement était rectiligne et uniforme. Sa vitesse était celle d'un hélicoptère, mais au grand étonnement des témoins, *il glissait silencieusement dans le ciel*. Mme O... insistait beaucoup sur cette absence de bruit, car les conditions étaient telles qu'ils auraient dû l'entendre, si l'engin avait été motorisé.

J'ai demandé si l'on aurait pu masquer l'objet, par exemple avec la largeur du pouce tenu à bout de bras. La réponse immédiate était : "non, on aurait dû prendre toute la longueur de la main". L'heure étant assez avancée, le ciel était très noir. L'objet s'en détachait clairement, parce qu'il était un peu plus clair. Les témoins ont vu une forme allongée, moins haute que longue, avec des extrémités courbes. Les contours étaient différents de ceux d'un avion ou d'un hélicoptère. L'hypothèse d'aéroglisseurs nocturnes n'est pas très vraisemblable, surtout pour la première observation. Le lendemain, une voiture de police est passée dans la rue, demandant par haut-parleur que les personnes qui avaient vu "quelque chose d'anormal" étaient priées de le leur signaler. M. et Mme O... ne l'ont pas fait. Y avait-il d'autres témoins ? Ils ne le savent pas, parce qu'ils n'ont pas regardé le journal local. M. O... est japonais. Il est abonné à un grand quotidien de Cologne et au Financial Times.

J'ai eu connaissance de ce cas par la soeur de Mme O... qui habite Eupen. Le manque de confiance dans la police allemande, en matière d'OVNI, s'explique par les réactions qui y sont habituelles. J'ai d'ailleurs enquêté sur un cas où deux garçons de familles allemandes qui habitent à Lontzen, en Belgique, ont fait une observation très rapprochée. Elle eut lieu le 29 novembre. Puisque les enfants étaient très effrayés, la mère de l'un deux téléphona à différents endroits, y compris à la police d'Aix-la Chapelle. Elle me dit qu'ils en rigolaient et elle en fut choquée.

Un OVNI triangulaire à Coblence

Le cas suivant a été décrit dans le "Journal für UFO-Forschung" juillet-août 1990) du groupement GEP (Gesellschaft zur Erforschung des UFO-Phänomens). Son siège se trouve à Lüdenscheid, en RFA. L'enquête a été menée par M. W. Kelch. Ce cas est intéressant en lui-même, puisqu'il s'agit de l'observation d'un triangle à l'Etranger, mais il reflète aussi des aspects socio-psychologiques. Le témoin principal est une dame de 33 ans. Elle travaille dans une base militaire et semble être une personne résolue.

L'observation eut lieu dans la soirée du 21 février 1990, à 21 h 07, à Karthause, près de Coblence. La dame rentrait à la maison, en voiture, accompagnée de sa mère (69 ans) et de son fils (14 ans) qui avait été à un entraînement de judo. Elles le ramenaient à la maison. Ils roulaient à travers un beau quartier résidentiel, sur une route assez large. A droite de celle-ci, quand on vient de Coblence comme les témoins, se trouve une rangée continue d'arbres de 15 à 18 m de hauteur derrière laquelle s'étend un cimetière. Le côté gauche de la route est bordé de maisons de 20 à 25 m de hauteur, situées sur une côte d'environ 25. Devant ces maisons, il y a une rangée de places de parking bordant la route. On ne peut rouler qu'à 30 km/h dans ce quartier. Le trafic de transit est donc pratiquement nul et, aussi tard dans la soirée, il n'y a que rarement des voitures de résidents. Aucune voiture n'est passée au moment des faits. Le temps était frais et il faisait noir. Le ciel était dégagé.

La mère fut la première à apercevoir *deux lumières*, descendant en ligne droite vers eux, à 45 *(figure 2a)*. L'objet portant ces lumières ralentissait, mais la conductrice, craignant qu'il s'écrase au sol, dirigea la voiture vers la droite de la route. Elle s'y arrêta, la voiture étant encore oblique sur la route. Pendant ce temps, l'objet s'était arrêté au-dessus de la route, presque à la verticale de la voiture. La conductrice coupa le moteur, baissa la vitre et regarda dehors. Elle vit *un grand objet triangulaire, absolument immobile et sans le moindre bruit, à la hauteur des toits des maisons*. Ceci correspond à environ 25 m et d'autres points de référence, contrôlés par l'enquêteur, indiquent que les cotés du triangle mesuraient environ 20 m *(figure 2b)*. L'objet a été observé attentivement par chacun des témoins, mais personne n'osa sortir de la voiture.

Trois lumières d'un *blanc laiteux jaunâtre* étaient distribuées sur les coins du triangle. Elles étaient très brillantes, mais pas aveu-

Figure 2.



glantes. Au cer
une lumière bea
leur changeait,
gris-bleu. Ces c
pliquer quelque
penser aux tém
des discothèque
"cette lumière br
Il n'a pas été
voyaient que la
forme triangulai
rence métalliqu
couleur. Ses co
nets. La base é
les lumières de
moins d'y décer
terprètent comi
(figure 2b).

L'objet est resté
moins pendant
tit soudainemen
La conductrice
vitre du côté de
nettement *un c*
et disparut de
conde, derrière
arrivé, en se dé
mais repartit v
l'objet accélérât
que celui d'un a

Après cela, les
maison. La cond
mari, qui était a
ne voulut d'abo
mais finalemen
épouse, il télép
n'avait pas reçu
mit d'envoyer u
quartier. Le mar
services de la

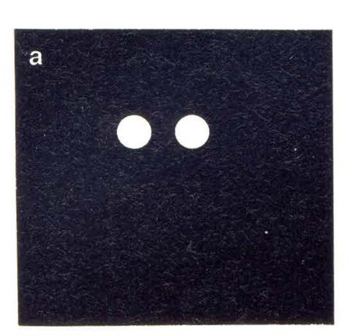
omens). Son siège se
en RFA. L'enquête a
elch. Ce cas est inté-
uisqu'il s'agit de l'ob-
à l'Etranger, mais il
cts socio-psychologi-
pal est une dame de
ns une base militaire
onne résolue.

dans la soirée du 21
à Karthause, près de
ntrait à la maison, en
de sa mère (69 ans)
qui avait été à un en-
es le ramenaient à la
travers un beau quar-
route assez large. A
nd on vient de Co-
noins, se trouve une
es de 15 à 18 m de
lle s'étend un cime-
de la route est bordé
25 m de hauteur, si-
nviron 25. Devant ces
gée de places de par-
On ne peut rouler qu'à
ier. Le trafic de transit
t nul et, aussi tard
que rarement des voi-
une voiture n'est pas-
ts. Le temps était frais
était dégagé.

à apercevoir *deux lu-*
ligne droite vers eux,
t portant ces lumières
onductrice, craignant
rigea la voiture vers la
s'y arrèta, la voiture
sur la route. Pendant
t arrêté au-dessus de
verticale de la voiture.
e moteur, baissa la vi-
Elle vit *un grand objet*
nt immobile et sans le
teur des toits des mai-
d à environ 25 m et
érence, contrôlés par
que les cotés du trian-
n 20 m *(figure 2b)*.
attentivement par cha-
personne n'osa sortir

blanc laiteux jaunâtre
les coins du triangle.
ntes, mais pas aveu-

Figure 2.





glantes. Au centre du triangle, se trouvait une lumière beaucoup plus grande. Sa couleur changeait, mais la dominante restait le *gris-bleu*. Ces changements semblaient impliquer quelque chose qui tourné, faisant penser aux témoins aux sphères à miroirs des discothèques. Les témoins disaient que "cette lumière brillait d'une manière étrange". Il n'a pas été précisé pourquoi. Ils ne voyaient que la face inférieure de la plateforme triangulaire. L'objet avait une apparence métallique. Il était gris foncé, sans couleur. Ses contours étaient solides et très nets. La base était faiblement éclairée par les lumières de l'objet. Ceci permit aux témoins d'y décerner des structures, qu'ils interprètent comme des "lignes à rivets" *(figure 2b)*.

L'objet est resté immobile au-dessus des témoins pendant deux ou trois minutes. Il partit soudainement, en direction des maisons. La conductrice de la voiture, ayant baissé la vitre du côté de l'objet, ressentit alors très nettement *un courant d'air*. L'objet accéléra et disparut de la vue, en moins d'une seconde, derrière les toits des maisons. Il était arrivé, en se déplaçant de l'ouest vers l'est, mais repartit vers le sud-ouest. Bien que l'objet accélérât, le départ était plus rapide que celui d'un avion à réaction.

Après cela, les témoins sont rentrés à la maison. La conductrice informa de suite son mari, qui était au travail pour la nuit. Celui-ci ne voulut d'abord pas croire cette histoire, mais finalement, sur l'insistance de son épouse, il téléphona à la police locale. Elle n'avait pas reçu d'autres appels, mais promit d'envoyer une voiture de service dans ce quartier. Le mari s'informa aussi auprès des services de la sécurité aérienne des aéroports de Francfort et Cologne (Köln-Wahn). On lui répondit uniquement qu'une détection radar n'était pas possible à une altitude aussi basse. Les trois témoins ne purent pas dormir pendant cette nuit. La mère, ayant peur, resta dans l'appartement de sa fille. Celle-ci téléphona à différentes personnes.

Par la suite, elle chercha à éclaircir ce mystère par ses propres moyens. Elle trouva les coordonnées du GEP, qui lui envoya un questionnaire qu'elle a rempli et renvoyé par la poste. Elle réussit à trouver deux autres témoins. Entre 20 h 30 et 20 h 50, au cours de la même soirée, une dame a vu "quelque chose de brillant, qui se dirigeait assez rapidement vers son véhicule". C'était près du croisement des autoroutes A61 et A48 (Koblenzer Kreuz). Effrayée, elle freina. A travers la vitre du toit, elle vit un objet d'apparence métallique, ressemblant à un bus et portant des phares assez brillants. La lumière de ces phares était *bleuâtre*. L'objet passa sans bruit, pour disparaître finalement dans l'obscurité. Un OVNI a été vu également par un homme de 30 ans, un peu avant 21 h 07, près du même endroit. Lors de l'enquête, il se distença cependant de cette affaire, en disant : "on ne me croira quand même pas". Quand l'enquêteur consulta la police, pour savoir si elle avait eu connaissance d'autres témoins, elle affirma qu'elle ne se souvenait pas d'avoir reçu des coups de téléphone et qu'elle ne savait rien de cette affaire. La dame et son mari étaient fâchés qu'on ne souvienne même pas de leur propre coup de téléphone. L'enquêteur garde l'impression d'une femme très réaliste. Il n'a trouvé aucune incohérence entre son récit et le formulaire renvoyé par la poste. Pour le témoin, c'était manifestement "un objet volant d'origine inconnue".

Le GEP chercha une explication conventionnelle. L'hypothèse d'un *ballon* (silencieux) devait être exclue. En effet, les données météorologiques indiquaient un faible vent d'est. Le ballon aurait donc dû se mouvoir initialement contre le vent. Pourquoi se serait-il arrêté et serait-il reparti brusquement, aussi vite ? La police utilise des *hélicoptères BO-105*, pour surveiller les gros transports sur autoroute, mais "elle n'a pas soutenu cette hypothèse". Et si c'était *un engin militaire* ? A 2 km du lieu d'observation, il y a effectivement un terrain militaire d'exercices (Schmitenhöhe) que la Bundeswehr et la Force Aérienne de l'OTAN utilisent pour des reconnaissances nocturnes à l'infrarouge et pour d'autres entraînements. Il n'y avait pas eu d'exercice au cours de la soirée de l'observation.

L'hypothèse d'un *hélicoptère Chinook CH-47* est souvent invoquée en Allemagne quand il s'agit d'OVNI. On les utilise comme moyen de liaison entre Mendig et Mainz, mais ces vols ont lieu presque exclusivement pendant la journée, à une hauteur de 800 à 1 000 m. En outre, ces engins font beaucoup de bruit. L'ensemble des renseignements fournis par les témoins ne cadre pas du tout avec cette hypothèse. L'enquêteur a estimé pourtant nécessaire d'envisager la possibilité que les trois témoins aient été totalement en état de choc, qu'ils n'aient peut-être pas entendu le bruit, étant comme paralysés par la peur. L'enquêteur en arrive ainsi à une conclusion vraiment non-compromettante : "les données disponibles ne permettent pas d'identification univoque comme objet volant connu". Chacun en pensera ce qu'il voudra. Qui a peur ? Les témoins d'un hélicoptère assez hypothétique, ou l'enquêteur des pressions socio-psychologiques ?

Une observation récente en Suisse

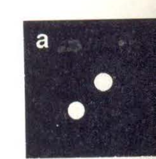
Elle a eu lieu le dimanche 14 octobre 1990. Puisqu'en Belgique, il y eut également de nouvelles observations d'OVNI au cours du mois d'octobre, cela pourrait indiquer que la vague n'est pas terminée. L'observation suisse m'a été communiquée par le témoin, Mme Wengere, qui donne l'autorisation de citer son nom. Elle m'a téléphoné de la Suisse et a confirmé son récit par écrit. Elle est éditrice et visiblement à la recherche de gens qui prendraient des observations comme la sienne au sérieux. Elle s'est adressée aussi à un journal zurichois et a collecté elle-même différents témoignages récents de sa région, dont elle m'a envoyé une copie. Je l'en remercie.

Le soir du 14 octobre, elle accompagnait son mari en voiture. Ils se rendaient à un hôpital pour visiter un ami. Il était environ 19 heures. Il faisait déjà noir et on voyait bien les étoiles. Le ciel était parfaitement dégagé. La journée avait été d'ailleurs chaude et ensoleillée. Il n'y avait pas de vent. Ils roulaient de Lostdorf, près de Olten, vers Zurich. Mme Wengere nota la présence de deux lumières blanches, très brillantes. Elles étaient immobiles, un peu à gauche devant eux, au-dessus d'une chaîne de montagnes. On ne voyait pas de faisceaux de lumière, mais seulement *deux grands disques lumineux, parfaitement ronds*, entourés d'un léger halo atmosphérique. La lumière de droite était plus haute que la lumière de gauche. Mme Wengere pensa d'abord à des phares installés sur de tours, au sommet des montagnes. Ils auraient pu être installés récemment, puisqu'elle ne les avait jamais vus précédemment. Le ciel ayant encore une certaine clarté, elle constata cependant qu'il n'y avait rien entre ces lumières et la chaîne des montagnes. Elle en déduisit que les lumières immobiles devaient être supportées par un ou deux objets volants, dont on ne discernait pas de forme. Elle dit à son mari : "là, il y a un OVNI !"

Elle demanda d'arrêter. Il vit les lumières et ne put pas les expliquer non plus, mais il ne s'arrêta pas, parce qu'il n'y avait pas de place pour parquer le long de la route et qu'il aurait été dangereux de stationner sur la route elle-même, dans l'obscurité. Les phares brillants devaient être "surdimentionnés", puisque les étoiles paraissaient minuscules et pâles à côté d'eux. Il en était de même des lumières des avions. Il y en avait un qui s'approchait justement de l'OVNI (*figure 3a*). Si les "phares" se trouvaient à la même distance que l'avion, chacun d'eux aurait dû être presque aussi grand que l'avion. Mme Wengere s'attendait à une réaction de l'OVNI, mais à ce moment, ils passaient par un village et perdirent l'objet de vue. Ils furent même obligés d'y attendre à un feu rouge.

Quand ils eurent de nouveau une vue dégagée, les phares avaient disparu. Elle était fâchée que son mari ne soit pas arrêté quand

Figure 3.

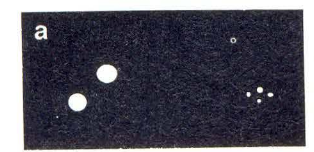


elle l'avait demanc
de nouveau !". C
mières rondes se
mobiles dans le
avant, mais plus h
tre endroit. Elles
au-dessus de la c
à droite de la route
position précéden
angle d'environ
n'ont pas observé
s'agir théoriquem
taient effectiveme
identique aux pre
nant à gauche de
d'une distance pr
que l'interdistanc
encore toujours
obliquement.

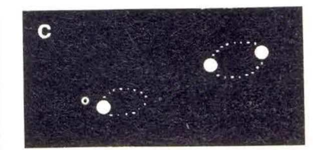
Le troisième "phai
mais après quelqu
tement vers les au
tiligne uniforme.
parcouru les deu
l'en séparait (*figu*
se mit alors à bou
étaient solidaires.
transforma d'abo
tale et puis, tout
deux phares dev
intenses, mais en
raître deux chaîn
les phares entre
dianes s'écartaie
l'autre, comme s'
de lumières, vue
suite de petites
les couleurs étan
ment, on ne voy
les deux chaînes
visibles.

Le phare isolé se
dant ce temps. Il
parition d'une
petites lumières *r*

Figure 3.







elle l'avait demandé. Il s'écria : "Là, ils y sont de nouveau !". Oui, les deux grandes lumières rondes se tenaient de nouveau immobiles dans le ciel, obliquement comme avant, mais plus haut dans le ciel et à un autre endroit. Elles se trouvaient maintenant au-dessus de la chaîne de montagnes située à droite de la route. La position nouvelle et la position précédente formaient entre elles un angle d'environ 100. Puisque les témoins n'ont pas observé le déplacement, il pourrait s'agir théoriquement d'un autre objet. Ils notaient effectivement qu'un troisiéme phare, identique aux premiers, se trouvait maintenant à gauche de ceux-ci. Il en était séparé d'une distance presque dix fois plus grande que l'interdistance entre les deux phares, encore toujours stationnaires et disposés obliquement.

Le troisième "phare" était d'abord immobile, mais après quelque temps, il se déplaça lentement vers les autres d'un mouvement rectiligne uniforme. Il s'arrêta après avoir parcouru les deux tiers de la distance qui l'en séparait *(figure 3b)*. Le "double phare" se mit alors à bouger comme si ces lumières étaient solidaires. La disposition oblique se transforma d'abord en disposition horizontale et puis, tout l'objet sembla tourner. Les deux phares devinrent plus petits et moins intenses, mais en même temps, on vit apparaître deux chaînes de lumières qui reliaient les phares entre eux. Leurs parties médianes s'écartaient de plus en plus l'une de l'autre, comme s'il s'agissait d'une couronne de lumières, vue obliquement. C'était une suite de petites lumières *rouges et vertes*, les couleurs étant toujours alternées. Finalement, on ne voyait plus les phares. Seules les deux chaînes de lumières étaient encore visibles.

Le phare isolé se transforma également pendant ce temps. Il devint plus faible, avec apparition d'une autre couronne ovale de petites lumières *rouges et vertes*. L'axe vertical de cette ellipse augmentait aussi de manière progressive, mais la seconde couronne était plus petite que la première *(figure 3c)*. Elle s'en écartait un peu, en sens inverse du mouvement initial. Les deux témoins supposent que les chaînes de lumières étaient fixées aux contours d'objets qui changeaient d'inclinaison, mais ni l'un ni l'autre n'a pu percevoir ces objets. Suivis alors par d'autres voitures, ils continuaient à rouler. M. Wengere avait seulement ralenti. Regardant plus souvent le phénomène, il avait sans doute raté des occasions de stationnement au bord de la route. Les lumières furent de nouveau soustraites à leur vue par des maisons. Cette disparition fut définitive.

M. et Mme Wengere étaient déjà sensibilisés au phénomène OVNI par une observation précédente. Elle eut lieu le 20 juillet 1989, vers 18 h 50. Ils se trouvaient tous les deux dans leur jardin. Le soleil brillait. Madame aperçut dans le ciel bleu, sans le moindre nuage, un corps allongé, gris-argenté. Il se déplaçait comme un avion, mais elle ne voyait ni ailes, ni queue. C'était simplement un "cigare". En outre, il ne faisait aucun bruit. Elle le montra à son mari qui s'en étonna également. Mme Wengere trouva cela tellement bizarre, qu'elle téléphona dix minutes plus tard au contrôle aérien de Zurich-Kloten. Elle apprit qu'il n'y avait aucun "vol officiel" passant à ce moment-là par cet endroit et que rien d'anormal n'avait été constaté sur les écrans radars.

L'observation du 14 octobre tracassa Mme Wengere. Elle se souvint qu'elle avait lu dans les journaux qu'il y avait eu un grand nombre d'observations d'OVNI en Belgique. Le 20 octobre, elle se décida à téléphoner à la sécurité aérienne de Zurich-Kloten. On ne semble avoir rien observé d'anormal sur leurs radars, le soir du 14 octobre, vers 19 heures, et personne d'autre ne leur avait signalé un phénomène semblable. L'homme

qui répondit au téléphone dit : "cela doit être une illusion d'optique due à une réflexion quelconque". Il le disait d'un ton hautain, en ajoutant qu'il recevait *beaucoup* de coups de téléphone de ce genre (sehr viele), mais que c'était "pratiquement toujours des illusions d'optique". D'une part, il y avait donc encore des observations d'OVNI et, d'autre part, l'explication par des réflexions dans l'air était purement gratuite.

Je note qu'aux Etats-Unis, on a photographié, le 26 mai 1988 près de Sourthbury, une belle couronne de lumières rouges, jaunes et vertes, alternées, sur un fond moir. Ceci est documenté par une magnifique diapositive que j'ai reçue de M. Imbrogno, coauteur du livre "The Night Siege". Ceci montre que l'on doit traiter non pas chaque cas à part comme s'il était unique au monde, mais rechercher des corrélations, comme on doit le faire pour n'importe quel phénomène physique. Pour cette raison, on ne doit pas non plus focaliser uniquement l'attention sur les événements du 30/31 mars 1990, quelque soit leur importance éventuelle.

Quant au phénomène des "anges qui volent", débouchant sur des problèmes remarquables de physique atmosphérique et des conclusions utiles pour les radaristes, on peut dire que cette découverte a été simplement un sous-produit d'une étude rationnelle du problème des OVNI. Cela vaut donc la peine d'examiner des phénomènes qu'on ne comprend pas. Je suppose qu'en voyant le sérieux avec lequel l'étude d'une structure dans le bruit habituel sur les écrans radars a été menée, on nous accordera du crédit quand il s'agira d'examiner d'autres aspects du phénomène OVNI.

(Texte achevé le 5 novembre 1990)

Auguste MEESSEN
Professeur de Physique à
l'Université Catholique de Louvain,
Louvain-la-Neuve

ACTUALITES

Les observations d'OVNI ont repris en Belgique. Entre le 12 et le 23 octobre, puis vers la fin du même mois, nous avons enregistré plusieurs cas intéressants dont certains concernaient des objets rapprochés (Arlon, Rixensart, Carnières, etc...). Dans la soirée du 18 octobre, ce fut une véritable avalanche de coups de téléphone en provenance du Namurois. Malgré les enquêtes en cours, il nous faut déjà dire que pour ce soir-là, plusieurs méprises risquent de compliquer la recherche de "vrais" OVNI. En effet, en début de soirée, un AWACS a procédé à une opération "touch and go" sur l'aéroport de Gosselies, descendant, tous phares allumés, jusqu'à moins de 500 m d'altitude, et cela légèrement plus à l'est qu'à l'accoutumée. Par contre, pour les autres dates, l'hypothèse de la méprise avec l'AWACS ne tient pas. Précisons encore que les observations massives du lundi 5 novembre, expliquées aujourd'hui par l'éventuelle rentrée atmosphérique des débris d'une fusée soviétique, font l'objet d'un traitement à part. On en reparlera dans un prochain numéro...

Il faut quand même que nous précisions certaines choses au risque de déplaire. Dès la soirée du 5 novembre, notre répondeur a enregistré des dizaines d'appels signalant l'événement. Au total plus de 200 témoignages provenant quasi-exclusivement du Hainaut et de Bruxelles. Il y a une excellente cohérence dans la description, quelques différences dans les directions et des estimations de distance ou de dimension qui vont de quelques mètres à plusieurs dizaines de kilomètres.

Très rapidement, par la simultanéité des observations sur plusieurs centaines de kilomètres (du Nord de l'Italie jusqu'à la Belgique), il nous a paru évident qu'il s'agissait d'un phénomène à haute altitude. on a aujourd'hui la certitude que le troisième étage d'une fusée soviétique SL 12 Proton est rentrée dans l'atmosphère terrestre au-dessus de l'Europe Occidentale ce soir-là. ces rentrées sont surveillées par divers très grands radars : celui de Flyingdales (Angleterre) a repéré ce fragment dès 18 h 06 (TU), et la durée de visibilité totale fut d'environ 2 minutes. Nous continuons à penser que cette interprétation est la meilleure qu'on puisse proposer. Une fois de plus, nous regrettons qu'on se focalise sur un événement marginal (qu'on va bien entendu expliquer "rationnellement"), alors qu'on "oublie" tous ces cas rapprochés qui, eux, ne souffrent d'aucune confusion possible. Il serait dommage que les ufologues se fassent piéger de cette sorte.

Michel BOUGARD

SERVICE LIBRAIRIE D

Nous vous rappelons que les
sant le montant de la comma
Bruxelles, ou au compte banc
Canada, uniquement par ma

— **DES SOUCOUPES VOLA**
sous la direction de notr
380 FB.

— **LA CHRONIQUE DES O**
OVNI à travers diverses époq
— **460 FB.**

— **MYSTERIEUX OBJETS**
capital. Il faut avoir lu cette l
recherche ufologique — **440**

— **ACTES DU PREMIER C**
SOBEPS); un volume de plus
à Bruxelles (SOBEPS) en nov
cialistes de la plupart des pa

— **LES O.V.N.I.**, de Michel
aux OVNI; les auteurs livrent
l'ufologie moderne — **250 F**

— **MYSTERIEUSES SOUC**
Nuit » (éd. Albatros); œuvre
Michel et Jacques Vallée et
nomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOL**
PES VOLANTES, de Jimmy
ment réédités — **265 FB** le

— **ET SI LES OVNI N'EXIS**
ligent et courageux qui pren
met à l'auteur de propos

— **SOUCOUPES VOLANT**
recherche sérieuse sur les

— **ENQUETE SUR LES O**
Michel); un ouvrage qui vie
communauté scientifique
champ libre aux illuminés e
scientifique sur les OVNI p

— **AUTRES DIMENSION**
(éd. Robert Laffont); le der
tence d'autres dimensions
tons pas à une invasion d'ê
les humains » — **650 FB.**